



**PRÉFÈTE  
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN**

# **CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

## **Communauté de Communes Porte Océane du Limousin**

### **ENTRE**

#### **La Communauté de Communes Porte Océane du Limousin**

Représentée par son Président, Pierre ALLARD, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021

Ci-après désignée par « la CC POL »

D'une part,

### **ET**

#### **L'État,**

Représenté par la Préfète de la Haute-Vienne, Fabienne BALUSSOU,

Ci-après désigné par « l'État » ;

D'autre part,

### **IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

#### **Préambule**

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition

écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

### Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Porte Océane du Limousin autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit

des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme, influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

### 1.1. Evolution du CTE vers un CRTE

Bien que le périmètre du CTE corresponde à celui du Parc Naturel Régional Périgord Limousin et donc ne couvre pas l'intégralité du territoire de la Communauté de communes (une seule partie concernée), des actions du CTE pourront être intégrées dans le CRTE.

### 1.2. Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

La communauté de communes Porte Océane du Limousin est un territoire dynamique de 13 communes et de 25667 habitants. Sa démographie est stable depuis une dizaine d'années. Sa ville-centre, Saint-Junien (11 257 habitants) constitue le deuxième bassin de vie du département.

L'axe Limoges-Saint-Junien représente ainsi le principal couloir de circulation domicile-travail de la Haute-Vienne.

La communauté de Communes est issue de la fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2016, des communautés de communes Vienne-Glane et Pays de la Météorite. D'une superficie de 338,1 km<sup>2</sup>, elle se situe à la frange occidentale du département de la Haute-Vienne et de l'ex-Région Limousin. Elle est ainsi frontalière du département de la Charente sur une grande partie de son territoire.

Ses caractéristiques géologiques (astroblème de Rochechouart), artisanales et industrielles (filiales cuir et bois/carton), historiques (village martyr d'Oradour/Glane) constituent des spécificités sur lesquelles se développent des projets structurants en matière touristique.

Ce territoire bénéficie donc d'une position géographique privilégiée : il est relativement bien desservi et accessible depuis les principaux pôles urbains et d'emplois régionaux.

Son implantation entre les deux agglomérations de Limoges et Angoulême lui offre des opportunités importantes.

En termes de coopération territoriale, la Communauté de communes Porte Océane du Limousin fait partie (jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022) de la Fédération de la Châtaigneraie Limousine qui regroupe 6 intercommunalités du grand sud-ouest de la Haute-Vienne.

Parallèlement, la POL s'est engagée avec les CC Ouest Limousin et Charente Limousine dans un nouveau territoire de projet et de contractualisation, via le syndicat Mixte Charente e Limousin, qui représente un bassin de vie de plus de 70 000 habitants. Ce syndicat est notamment chargé de l'élaboration d'un SCoT dont la prescription a été adoptée en décembre 2020.

Le territoire de la POL fait également partie d'autres établissements publics à vocation plus spécifique : le SYDED87 pour la gestion des déchets, le Syndicat d'Aménagement des Bassins de la Vienne pour la gestion d'une part des milieux aquatiques du territoire, ainsi que le Syndicat Energie Haute-Vienne 87, qui l'accompagnent notamment dans la mise en œuvre de son PCAET.

### Éléments saillants du diagnostic de territoire :

Le diagnostic de territoire réalisé préalablement à l'élaboration du CRTE, qui s'appuie notamment sur des données recueillies pour l'élaboration du PCAET, met en exergue des pistes d'amélioration qui doivent donner lieu à des actions dans le cadre de ce contrat. Il est à noter que le PCAET s'est largement nourri de la démarche Agenda 21 engagée par la collectivité depuis plusieurs années.

#### **A) En termes de mobilité :**

On note sur le territoire de la CC POL un fort attachement à la voiture individuelle (territoire essentiellement rural, manque de pistes cyclables, offre ferroviaire inadaptée...) avec une part très importante des trajets domicile/travail (86%) réalisés par ce mode de transport.

#### **LOG T9 - Équipement automobile des ménages**

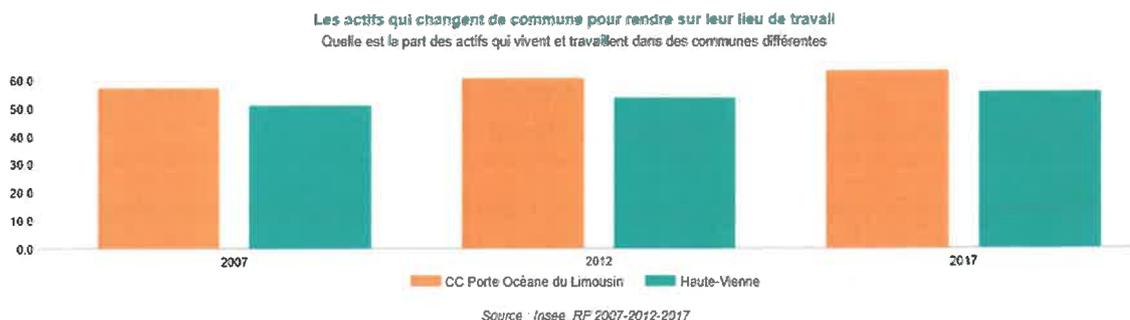
	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	11 559	100,0	11 760	100,0	12 039	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	8 268	71,5	8 499	72,3	8 737	72,6
Au moins une voiture	9 886	85,5	10 231	87,0	10 575	87,8
1 voiture	5 208	45,1	5 354	45,5	5 549	46,1
2 voitures ou plus	4 678	40,5	4 877	41,5	5 026	41,7

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

**Les modes de déplacements des actifs vers leur lieu de travail**  
Quelle est la proportion d'actifs se rendant à leur travail en voiture ? En transports en commun ? En deux roues ?

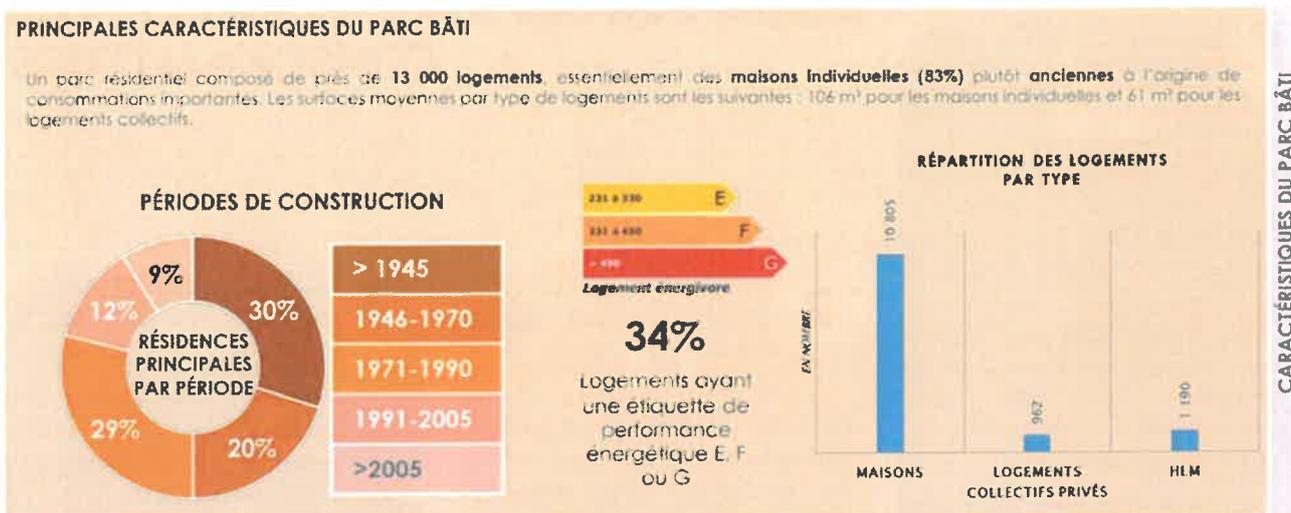
Indicateurs	CC Porte Océane du Limousin	Haute-Vienne
Part des déplacements domicile-travail en voiture (%)	86,0 ▲	82,6
Part des déplacements domicile-travail en transports en commun (%)	1,6 ▼	4,8
Part des déplacements domicile-travail en deux roues (%)	1,3 ▼	1,8

2007 2012 2017  
Source : Insee, RP - 2017



## B) En termes de logement

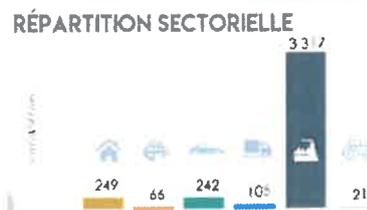
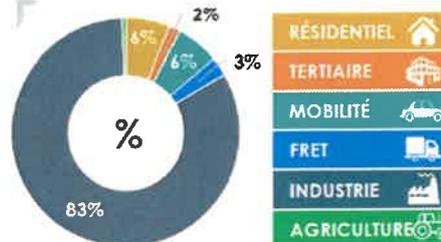
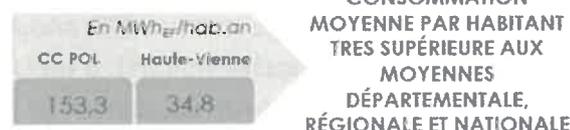
Du fait d'un parc d'habitat relativement ancien, essentiellement individuel et privé (maisons individuelles), la performance énergétique du parc bâti est globalement faible.



Ces éléments, auxquels s'ajoutent la présence d'industries fortement consommatrices d'énergie (secteur industriel très présent sur ce bassin de vie) impactent négativement le bilan énergétique du territoire : la consommation est ainsi sensiblement supérieure aux moyennes départementale et nationale.

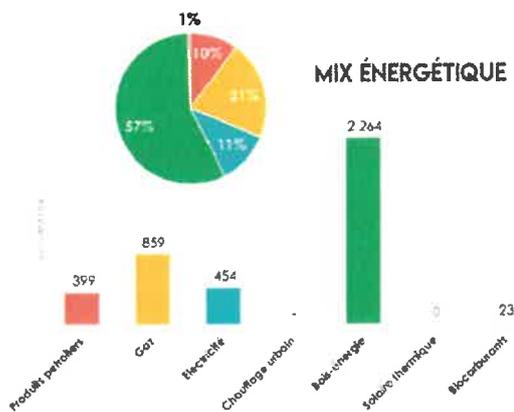
La consommation énergétique globale de la CC Porte Océanée du Limousin est de **3 317 GWh<sub>eff</sub>/an**.

Points marquants :



Conso. moy./hab en MWh <sub>eff</sub> /hab.an	CC POL	CC Val de Vienne	HAUTE-VIENNE
RÉSIDENTIEL	9,6	8,7	10,1
TERTIAIRE	2,5	1,1	2,9
MOBILITÉ	9,3	7,9	8,8
FRET	4,0	1,5	1,9
INDUSTRIE	127,1	6,4	11,2
AGRICULTURE	0,8	0,7	0,9
TOTAL	153,3	26,2	34,8

COMPARAISON DES CONSOMMATIONS ANNUELLES MOYENNES PAR HABITANT



**POTENTIEL DE RÉDUCTION ESTIMÉ : - 58%**  
Principalement : Bâti et Industrie

# ⚡ CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

## ZOOM SUR LES 3 SECTEURS LES PLUS CONSOMMATEURS

1



83%

Tissu industriel important, marqué notamment par la présence d'industries très énergivores comme la papèterie à Saillat-sur-Vienne (Smurfit, International Paper). Néanmoins, on identifie une substitution bois-énergie notable, avec 67% des consommations qui sont issus du bois énergie/biomasse.

L'agglomération de Saint Junien est également caractérisé par un tissu développé d'entreprises industrielles (emballage, textile, porcelaine) situées en périphérie du centre ville, près des axes de communication (RCEA).

2



6%

Un parc résidentiel composé par près de 13 000 logements, essentiellement des maisons individuelles (83%) plutôt anciennes (près de la moitié ont été construites avant les premières réglementations thermiques), à l'origine de consommations importantes.

3



6%

- Une forte dépendance des ménages à la voiture individuelle qui représente 84% des déplacements de ceux-ci.★
- Un accès facilité à Limoges par la voie rapide RN141, qui vient directement concurrencer le train et les transports en commun pour rejoindre l'agglomération de Limoges.

★ La mobilité : La méthodologie choisie pour l'estimation des consommations énergétiques du secteur de la mobilité s'appuie sur une approche « responsabilité », seules les consommations énergétiques issues des déplacements émanant des ménages du territoire sont considérées. Les consommations générées par le trafic traversant le territoire ne sont donc pas prises en compte.

### C) En termes d'attractivité touristique

Malgré la présence de plusieurs sites remarquables (Village martyr d'Oradour/Glâne, qui attire 200.000 visiteurs chaque année, astroblème, Château de Rochechouart), d'un OTI qui accueille environ 20.000 personnes, le territoire souffre d'un manque de structuration et de visibilité de son offre touristique. La mise en service prochaine d'un équipement à fort rayonnement (Cité du Cuir) et la participation à une SPL départementale devront permettre de développer et de donner plus de cohérence à la politique touristique de la CC POL.

### D) En termes d'attractivité commerciale

Les centre-bourgs (notamment Saint-Junien et Rochechouart, ainsi que plusieurs autres communes de la CC POL) disposent de réels atouts en matière d'animation commerciale (artisans, marchés, associations dynamiques). La présence d'une desserte haut-débit et la proximité d'un axe routier stratégique (RN141) ont permis un développement fort du nord de la Communauté de Communes. Il est toutefois pertinent de veiller à l'équilibre de l'offre commerciale sur l'ensemble du territoire et de structurer plus efficacement les réseaux de commerçants de centre-ville, notamment en développant des outils numériques.

## Article 2 – Ambition du territoire Porte Océane du Limousin

La Communauté de Communes Porte Océane du Limousin entend se saisir de toutes les opportunités susceptibles d'affirmer son identité et de renforcer son attractivité, dans un souci permanent du cadre de vie et d'un développement raisonné. Territoire historiquement attaché aux valeurs de solidarité et de soutien aux populations les plus fragiles, le projet de territoire encouragera les actions susceptibles de faire bénéficier l'ensemble des habitants de services publics de qualité, de moyens de transports accessibles aussi bien économiquement que géographiquement et respectueux de l'environnement.

Le développement du rayonnement du territoire passe par la finalisation de grands projets structurants que sont la Cité du Cuir (filière du cuir et de la ganterie) et Terre et Espace (développement touristique et scientifique autour de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon). La mobilisation de nouveaux outils touristiques (SPL portée par le Département, projet NOTT porté par la Région), pourront servir de leviers. La présence sur le territoire d'un site mémoriel d'intérêt national (village martyr d'Oradour-sur-Glane) doit également être articulé avec l'ensemble des réflexions touristiques portées par la collectivité et ses partenaires.

La collectivité ayant adopté un PCAET ambitieux dès décembre 2020, le développement de solutions énergétiques durables, l'encouragement des communes et des habitants à la rénovation énergétique des bâtiments sera un objectif prioritaire. Le développement de modes de déplacement doux, en partenariat avec la Région, qui exerce la compétence mobilité sur le territoire, sera recherchée.

La revitalisation de la ligne TER Limoges-Angoulême, qui a fait l'objet d'une mobilisation politique depuis plusieurs années constituera un enjeu majeur. Par sa position géographique centrale, la CC POL, aux côtés des agglomérations de Limoges et d'Angoulême, restera un territoire clé dans l'animation et la mise en place des actions visant à exploiter cette ligne.

A l'intérieur de son territoire, la Communauté de Communes veillera à assurer un développement équilibré entre les communes et valorisera les différents projets de revalorisation du patrimoine, de renforcement des centre-bourgs et des sites remarquables.

## Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques suivantes, qui constituent les axes prioritaires du Projet de Territoire de la CC POL, approuvés en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**Orientation 1 : Développer l'attractivité et l'identité du territoire**

**Orientation 2 : Travailler à un aménagement durable et solidaire de nos communes**

**Orientation 3 : Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire**

**Orientation 4 : Encourager un développement économique et commercial équilibré**

## Article 4 – Le Plan d’action

Le plan d’action est la déclinaison des grands axes stratégiques en objectifs opérationnels. Ceux-ci ne sont pas tous définis à ce jour mais un certain nombre d’entre eux ont d’ores et déjà été identifiés et structurés comme suit :

### **Axe 1 : Développer l’attractivité et l’identité du territoire**

- 1.1) Avec de grands projets à fort rayonnement
  - 1.1.1) Finaliser le projet de Cité du Cuir
  - 1.1.2) Développer la valorisation de l’astroblème
- 1.2) Par une politique touristique adaptée :
  - 1.2.1) Réfection de l’aire de camping-car d’Oradour/Glane
  - 1.2.2) Etude sur la gestion des équipements touristiques publics
  - 1.2.3) Mobilisation de la SPL portée par le département
- 1.3) En développant la communication et les événementiels
  - 1.3.1) Refonte du site Internet de la CC POL
  - 1.3.2) Mise en place d’une signalétique intercommunale
- 1.4) En valorisant le patrimoine architectural et naturel des communes
  - 1.4.1) Restauration de villages, d’églises, de ruelles anciennes
  - 1.4.2) Recrutement d’un chef de projet Petites Villes de demain
- 1.5) En poursuivant la revitalisation de la ligne TER Limoges-Angoulême

### **Axe 2 : Travailler à un développement durable et solidaire des communes**

- 2.1) Accompagner les communes dans la mise en place d’un permis de louer
- 2.2) Développer des outils numériques de participation et de dialogue citoyen
- 2.3) Faire émerger des projets énergétiques durables
- 2.4) Encourager la rénovation énergétique :
  - 2.4.1) des bâtiments communaux et intercommunaux
  - 2.4.2) du parc locatif social
  - 2.4.3) du parc immobilier privé
- 2.5) Poursuivre la réhabilitation des réseaux d’eau et assainissement
- 2.6) Faire aboutir le projet agro-environnemental de l’île de Chaillac
- 2.7) Favoriser une mobilité durable
- 2.8) Veiller à la qualité du cadre de vie
- 2.9) Soutenir les projets agricoles en lien avec le PCAET
- 2.10) Amplifier notre programme de réduction des déchets
- 2.11) Créer des Voies et liaisons nouvelles d’intérêt communautaire
- 2.12) Aider les communes dans la réfection de leurs ouvrages d’art

## Axe 3 : Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire

- 3.1) Renforcer l'attractivité de nos équipements de loisirs
- 3.2) Poursuivre le développement numérique du territoire
- 3.3) Amplifier le rayonnement et l'ambition de notre EPCC
- 3.4) Renforcer l'offre de soins sur le territoire
- 3.5) Poursuivre l'aménagement de nos aires d'accueil

## Axe 4 : encourager un développement économique et commercial équilibré

- 4.1) Recruter un manager de centre-ville (St-Junien et Rochechouart)
- 4.2) Créer les conditions d'un développement économique harmonieux
- 4.3) Conduire une gestion active du patrimoine foncier et immobilier de nos collectivités
- 4.4) Exploiter le potentiel de nos friches industrielles

### 4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l'Etat

Les signataires conviennent de poursuivre et d'accentuer, dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Le CRTE a pour ambition de recenser l'ensemble des contrats en cours sur le territoire et d'accroître la synergie inter-programmes.

Sont notamment recensés par les signataires :

- Le programme « **Petites Villes de demain** », engagé sur les communes de Saint-Junien et de Rochechouart. Ce contrat s'attache plus particulièrement à la revitalisation des centres-bourgs des deux communes, à la dynamisation des commerces (via l'embauche d'un manager de centre-ville) et à la mise en place d'une ORT ;
- Le programme « **Territoire d'Industrie** », qui permet de renforcer l'attractivité et le développement industriel du territoire, ainsi que le recyclage et la revitalisation des friches industrielles
- Le contrat de transition écologique (CTE) duquel relève l'intercommunalité et signé avec le PNR Périgord Limousin ;
- Le PCAET de Porte Océane du Limousin, approuvé par le conseil communautaire le 19 novembre 2020
- Le dispositif Fond Friche 2020 pour lequel la collectivité a été lauréate avec son projet de cité du cuir sur une ancienne friche industrielle

- Le conventionnement avec l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine;
- Les contrats signés avec le Conseil régional et le Conseil départemental (CDDI, Plan de Reprise Economique des Territoires...)
- Les contrats signés dans le cadre de la programmation des fonds européens.

Par ailleurs, d'autres programmes de l'État sont déployés sur le territoire de la Communauté de communes Porte Océane du Limousin à savoir :

- Concernant le renforcement de l'accès aux services et au numérique engagé sur le territoire, une Maison France Services est implantée à Rochechouart. Cette structure s'inscrit dans une volonté de médiation et de sensibilisation au numérique avec notamment le déploiement du dispositif Aidants Connect qui permet aux aidants professionnels (agents publics, travailleurs sociaux...) d'accompagner les usagers dans la réalisation de démarches en ligne. L'État habilite les structures d'emploi des Aidants Connect et assure la formation de ces derniers.
- Concernant le renforcement de l'ingénierie dans les territoires ruraux la CC POL bénéficie des services d'une Volontaire Territoriale en Administration (VTA) financée à hauteur de 15 000 euros par l'État.

Enfin, les subventions attribuées au titre de la Relance, par les différents Ministères et opérateurs, ont vocation à intégrer le CRTE puisqu'elles concourent à la revitalisation du territoire. Sont notamment recensées :

- La DSIL Exceptionnelle 2020
- La DSIL Exceptionnelle 2021
- La DSIL Rénovation énergétique
- L'appel à projet pour un socle numérique, porté par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports ;
- L'appel à projet aires protégées porté par la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

En fonction des priorités du Projet de Territoire, les conventions et contrats préexistants listés ci-dessus, pourront ainsi élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE.

## 4.2. Validation des actions (projetées, en maturation et en cours de réalisation)

Les actions du CRTE sont décrites dans les fiches action et les fiches projet en annexe 1 et résumées dans le tableau récapitulatif en annexe 4.

Leur niveau de maturité est précisé, ainsi que le calendrier et le plan de financement lorsqu'ils sont disponibles

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'État, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique » pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention financière annuelle qui détaille la participation des différents partenaires.

## 4.3. Actions de coopération interterritoriale

Un Schéma de Cohérence Territoriale, associant la CC POL et deux autres communautés de communes (CC Ouest Limousin et CC Charente Limousine) est en cours d'élaboration par l'intermédiaire du Syndicat Mixte Charente e Limousin. Ce vaste territoire de près de 74 000 habitants et 87 communes, à cheval sur deux départements, partage des caractéristiques communes en matière de développement touristique, de développement commercial et de mobilité.

L'adhésion de la CC POL à la Société Publique Locale de tourisme, portée par le département de la Haute-Vienne, doit constituer également un levier important pour valoriser le potentiel touristique du territoire.

La CC POL est également engagée (jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022), avec la fédération de la Châtaigneraie Limousine, notamment pour le suivi du programme européen LEADER.

## 4.4. Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents sont listés au plan d'action du contrat (cf annexe 4). Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors des comités de pilotage ultérieurs, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 7. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches projet » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

## Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (ANCT, Cerema, Ademe, Banque des territoires, services déconcentrés de l'Etat, autres collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des partenaires qui pourraient notamment mobiliser un renfort en capacité d'ingénierie ou des financements pour le montage des projets et les investissements. Cet accompagnement peut intervenir au stade de l'élaboration du projet de territoire, à la définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

Si l'élaboration et le suivi du CRTE en lui-même ne font pas à ce jour l'objet d'une demande de renfort en ingénierie, certaines fonctions en lien avec le CRTE, notamment la formalisation d'un projet de territoire, pourront être recherchées avec d'autres démarches contractuelles en cours (telles que Petites Villes de demain, qui nécessite également la formalisation d'un projet de territoire et pour lequel un chargé de mission spécifique a été recruté.)

## Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

### 6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans le tableau de suivi et les fiches actions à venir sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités décrites dans les futures fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

## 6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de relance et de transition écologique, la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur. trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage.

## 6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

## 6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation de la société civile (citoyens, associations, entreprises...) s'appuiera sur le comité de pilotage du PCAET.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut

permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

## 6.5 maquette financière

(Voir annexe 2)

La maquette financière du CRTE de la CC Porte Océane du Limousin récapitule les engagements prévisionnels sur la période contractuelle. Elle regroupe l'ensemble des projets connus au jour de la signature du CRTE, en fonction des orientations stratégiques définies. Elle est un document modulable, qui n'engage pas les parties.

Pour chaque projet, la communauté de commune complète une fiche action qui précise le coût global de financement estimé.

Cette maquette a une vocation stratégique, elle est étudiée, a minima, une fois par an en comité de pilotage, et autant que de besoin en fonction des études menées sur la faisabilité des projets. Elle est jointe annuellement à la convention financière. Elle peut être saisie dans la plateforme informatique dédiée.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

## Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

### 7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, et par le Président du territoire ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des

territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, notamment le Parc Naturel Régional Périgord Limousin.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

## 7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.
- Proposer les modifications et avenants au CRTE au comité de pilotage.

### 7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;

Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

#### Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Ces indicateurs seront de deux niveaux :

- Un niveau lié à l'impact environnemental des actions menées (évolution GES, mobilité, impact social)
- Une évaluation quantitative liée à chaque action (fréquentation d'un service ou d'un établissement, taux de réalisation, etc...)

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

#### Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. En sus des indicateurs nationaux que la Communauté de communes peut suivre en s'appuyant sur les données fournies par les services de l'Etat, d'autres indicateurs pourront être choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre

de l'action et évalués. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC (Stratégie Nationale Bas Carbone).

Les objectifs détaillés sont précisés dans chaque fiche action en annexe 1.

Les indicateurs de suivi du CRTE sont précisés en annexe 3. Le cas échéant, les fiches actions font état d'indicateurs supplémentaires, propres à chaque projet.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

#### **Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE**

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat. Le contrat s'achève lors du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires (prévus en 2026).

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

#### **Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE**

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

#### **Article 12 - Résiliation du CRTE**

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

#### **Article 13 – Traitement des litiges**

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Limoges.

Signé à Limoges, le 04/01/2022

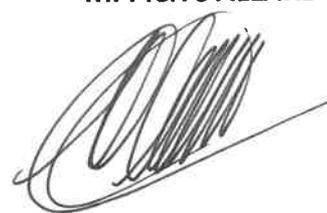
L'Etat, représenté par  
Mme la Préfète  
de la Haute-Vienne,

Mme Fabienne BALUSSOU



La Communauté de Communes  
Porte Océane du Limousin  
Représentée par son Président

M. Pierre ALLARD



## Sommaire des annexes

Annexe 1 – Fiches actions

Annexe 2 – Maquette financière

Annexe 3 – Indicateurs de suivi et d'évaluation

Annexe 4 – plan d'action récapitulatif



# ANNEXE 1



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche action : Réalisation de la Cité du Cuir

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.1	Finaliser le projet de la Cité du Cuir
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Ce projet structurant a pour ambition le renforcement économique et culturel de notre territoire. Il participera à la préservation, à la valorisation et à la transmission des savoir-faire ancestraux liés au cuir. Cette filière artisanale, présente sur notre territoire depuis le moyen-âge, constitue en effet une part importante de notre identité. Pour ce faire, le projet de la Cité du cuir intégrera des offres à destination du grand public comme le parcours d'interprétation permanent autour des métiers de la mégisserie et de la ganterie, des activités manuelles, une boutique de valorisation des savoir-faire, des espaces extérieurs, offres qui seront renforcées par une politique événementielle la plus riche et innovante possible.</p> <p>Par ailleurs des locaux d'incubation seront mis à disposition des professionnels et des designers, avec un accès personnalisé aux archives écrites, aux modèles et croquis historiques de la filière, ainsi qu'à une cuirothèque. Les produits des professionnels présents dans l'établissement pourront être commercialisés dans la boutique. Par ailleurs, la Cité du cuir impulsera des programmes de recherches et de promotion sur le cuir et le gant de Saint-Junien.</p> <p>Ce projet répond également à un impératif urbanistique et environnemental important, puisqu'il permettra de réhabiliter une ancienne friche industrielle (dans une logique de maîtrise de l'artificialisation des sols) et de redonner à ce site en bord de Vienne un usage culturel, touristique et de plein air.</p>
Partenaires	UE, Etat, CD87, RNA
Coût prévisionnel	7 205 325 (y compris acquisition bâtiment Hermès)
Plan de financement	Voir tableaux ci-dessous

Financements sollicités				
	Base éligible	Montant total	Dont montant déjà perçus	Commentaire
Etat – DETR 2012	8 233 000	285 236	85 571	Validité échu. Acompte non justifié
Etat - FNADT	6 574 325	750 000	52 884	Prolongation demandée
Etat – AAP Fonds friches	1 887 942	600 000	180 000	Calendrier prévisionnel modifié
CD87 - CDDI	5 495 000	549 500	0	En cours de définition
Région		1 000 000	13 988	Base éligible à recalculer sur le nouveau projet

Autres financements attendus liés au projet				
CDDI pour cheminement piéton	252757		24730	En cours d'instruction
DETR 2021 pour cheminement piéton	252757		63068	
LEADER - Etude boutique			16 600	Perçue
Subvention CDC – étude retombées économiques			32 000	

Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- été 2021 : réalisation de la voie de mobilité douce en contrebas du site</li> <li>- printemps 2022 : début des travaux de réhabilitation de la grange et construction de la liaison</li> <li>- Octobre 2023 : ouverture de l'accueil, de la boutique, de la salle de la mémoire</li> <li>- Avril 2024 : ouverture de l'ensemble de la Cité du cuir</li> </ul>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- impact économique et touristique</li> <li>- Artificialisation nette liée à la création du projet</li> </ul>

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Valorisation de l'astroblème de Rochechouart - Chassenon

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.1.2	Valoriser l'astroblème
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	CC POL – Réserve Naturelle - CIRIR
Description de l'action	<p>Valoriser et rendre plus facilement compréhensible pour le grand public le phénomène de l'astroblème, dans l'optique du projet « Terre et Espace ».</p> <p>Ce projet vise à la fois à mettre en cohérence les différentes structures, actuellement éclatées, qui traitent du phénomène et à donner une plus grande visibilité aux actions pédagogiques et scientifiques menées sur le terrain.</p> <p>Ce projet comprend plusieurs aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration des bâtiments du CIRIR/ancienne trésorerie</li> <li>- Refonte scénographie de la Maison de la réserve</li> <li>- Etude de faisabilité Terre et Espace</li> <li>- Réalisation projet terre et espace</li> <li>- Recrutement d'un VTA pour le CIRIR</li> <li>- Animation et protection du périmètre RNN</li> </ul>
Partenaires	Europe, Etat
Coût prévisionnel global	3 309 500,00
Plan de financement	- Restauration des bâtiments du

	<p>CIRIR/ancienne trésorerie : 140 000,00</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Refonte scénographie de la Maison de la réserve : 150 000,00</li> <li>- Etude de faisabilité Terre et Espace : 50 000,00</li> <li>- Réalisation projet terre et espace : 2 800 000,00</li> <li>- Recrutement d'un VTA pour le CIRIR : 36 000,00 - Etat : 15000,00</li> <li>- Animation et protection du périmètre RNN : 133 500,00 - LEADER : 58000,00 / Autres dispositifs : 58500,00</li> </ul>
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- impact touristique (notamment entrées maison de la Réserve)</li> <li>- nombre de publications scientifiques et grand public consacrées au site</li> </ul>

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Réfection de l'aire de camping-car d'Oradour-sur-Glane

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.2.1	Réfection de l'aire de stationnement d'Oradour-sur-Glane
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Réfection aire camping-car Oradour/G (bornes électriques, borne à eau, point de vidange)
Partenaires	
Coût prévisionnel global	62500 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution de la fréquentation Mesure de la satisfaction des usagers



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Etude sur la gestion des équipements touristiques publics

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.2.2	Etude sur la gestion des équipements touristiques publics
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	SPL ou Cabinet spécialisé
Description de l'action	Analyser les modalités les plus pertinentes de gestion pour les équipements touristiques de la CC POL (notamment Gîtes de la Chassagne, future Cité du Cuir...)
Partenaires	
Coût prévisionnel global	40 000,00
Plan de financement	
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Participation à la SPL du CD87

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.2.3	Participation à la SPL portée par le Département
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	Société Publique Locale, financée par le CD87 et les EPCI partenaires
Description de l'action	L'inscription dans la Société Publique Locale dédiée au Tourisme, portée par le département de la Haute-Vienne, doit permettre de mettre en cohérence l'offre touristique et l'ingénierie dans ce domaine à l'échelle départementale. Cette participation, sous forme d'entrée au capital de la SPL, permettra de disposer d'une mutualisation des compétences, voire de mobiliser la SPL pour la gestion d'équipements ou la création de services touristiques sur le territoire.
Partenaires	CD87
Coût prévisionnel global	130 000,00
Plan de financement	CD87 : 78000,00
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Plan d'action de la SPL – Evolution de la fréquentation touristique sur le territoire



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Refonte du site internet POL

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.3.1	Refonte du site internet POL
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	CC POL
Description de l'action	Rendre le site internet de la CCPOL plus attractif (intégration de vidéos, possibilité d'interactions plus étendues, téléprocédures) et revoir son architecture globale pour plus de cohérence avec les compétences exercées
Partenaires	
Coût prévisionnel global	50 000,00
Plan de financement	
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre d'utilisateurs du site internet - Mesure de la satisfaction des usagers



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Restauration de l'Église Saint-Europe – Les Salles Lavauguyon

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.4.1.1	Restauration de l'église St-Eutrope (Les Salles-Lavauguyon)
Maître d'ouvrage	Commune
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Restauration de l'église
Partenaires	
Coût prévisionnel global	<b>800 000,00</b>
Plan de financement	Financement à 50% par DSIL
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Réhabilitation du village de Biennac

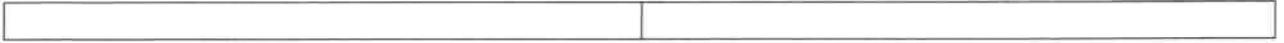
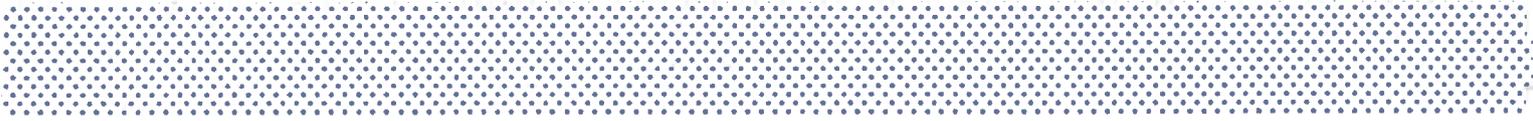
Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.4.1.2	Réhabilitation du village de Biennac
Maître d'ouvrage	Ville de Rochechouart
Maître d'œuvre	Verdi Ingénierie
Description de l'action	Réhabilitation complète des espaces publics, trottoirs et mise en sécurité du village de Biennac
Partenaires	
Coût prévisionnel global	823 237, 11 €
Plan de financement	DETR / DSIL : 419 351,98 € CD 87 : 272 797 ,14 € Ville de Rochechouart : 131 087,99%
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Collégiale de Saint Junien

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.4.1.3	Valorisation et entretien de la Collégiale de Saint-Junien
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection de la collégiale de St-Junien (voutains)</li> <li>- Programme de fouilles archéologiques abords Collégiale</li> <li>- Collégiale de Saint-Junien strict entretien (ardoise clocher croisé des transepts + charpente + couverture chap. St Martial)</li> </ul>
Partenaires	
Coût prévisionnel global	<b>350 000,00</b>
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réfection de la collégiale de St-Junien (voutains) : <b>350 000,00</b></li> <li>- Programme de fouilles archéologiques abords Collégiale : <b>72 000,00</b></li> <li>- Collégiale de Saint-Junien strict entretien (ardoise clocher croisé des transepts + charpente + couverture chap. St Martial) :</li> </ul>
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Restauration du clocher de l'Eglise de Saint-Martin-de-Jussac

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.4.1.4	Restauration clocher église de St-Martin-de-Jussac
Maître d'ouvrage	Commune
Maître d'œuvre	
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel global	<b>34 512,50</b>
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Réhabilitation ruelles anciennes de Rochechouart

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.4.1.5	Réhabilitation ruelles anciennes de Rochechouart
Maître d'ouvrage	Commune de Rochechouart
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Aménagement, reprise du pavage et des trottoirs, dans le coeur historique de la Ville
Partenaires	
Coût prévisionnel global	<b>740 413,30</b>
Plan de financement	- DETR/DSIL : 370 206,65 € - CD87 : 222 123,99 € - Ville de Rochechouart : 148 082,66 €
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Rénovation de l'Eglise de Chéronnac

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.4.1.6.	Rénovation de l'église de Chéronnac
Maître d'ouvrage	commune
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Réfection toiture et charpente, reprise des enduits, sous toiture
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel global	<b>116 000 € HT</b>
Plan de financement	DETR : 41625,00 CTD : en cours de définition
Calendrier	2021-2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Recrutement d'un chef de projet Petites Villes de demain

Orientation stratégique n° 1	Attractivité et identité
Action n° 1.4.2	Recrutement d'un chef de Projet Petites Villes de demain
Maître d'ouvrage	CCPOL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Recruter un (une) chef (cheffe) de projet dans le cadre du dispositif Petites Villes de demain, afin de suivre le dispositif, mettre en place une ORT et accompagner les élus dans leurs réflexions en matière de revitalisation du territoire
Partenaires	
Coût prévisionnel global	36 400 / an
Plan de financement	Subvention Etat à hauteur de 75% du coût du poste (27 300 € / an) Reste à charge de 9 100 € / an pour la collectivité
Calendrier	Recrutement intervenu au 1 <sup>er</sup> novembre 2021 Pérennité du poste en fonction du déroulement du programme et de la poursuite d'un accompagnement financier par l'Etat
Indicateurs d'évaluation proposés	- Diminution du taux de vacance commerciale et locative - mise en place effective d'une ORT sur le territoire fin 2022



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Développer des outils numériques de participation et de dialogue citoyen

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action 2.2	Développer des outils numériques de participation et de dialogue citoyen
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Acquisition d'une solution logicielle permettant de recueillir les avis des citoyens sur les projets de la CCPOL
Partenaires	
Coût prévisionnel global	5000 € / an
Plan de financement	Financement CC POL (fonctionnement) avec soutien de France Relance
Calendrier	2022 puis pérenne
Indicateurs d'évaluation proposés	- Taux de téléchargement de l'application / population - Taux d'utilisation de l'application / nombre de téléchargements



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.4.1	Rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux
Maître d'ouvrage	Communes de la CCPOP / CCPOP
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Travaux d'isolation, d'amélioration de rendement des équipements de chauffage, création de réseaux de chaleur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole Joliot Curie Saint-Junien Isolation par l'extérieur</li> <li>- Hôtel de Ville de Saint-Junien, amélioration du confort d'été</li> <li>- Changement des menuiseries des bâtiments communaux Saint-Victurnien</li> <li>- Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes de Chaillac</li> <li>- Remplacement de la chaudière de l'école d'Oradour/G</li> <li>- Accueil de loisirs de Chaillac remplacement d'une chaudière</li> <li>- Pose d'une Vanne motorisée cascade chaudière centre aqua</li> <li>- Gîte St-Martin de Jussac, amélioration rendement chaudière</li> <li>- Remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière gaz immeuble communal place Mocquet</li> <li>- Création d'un réseau de chaleur en DSP sur Saint-Junien (bâti communaux, Hôpital)</li> </ul>

Partenaires	
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole Joliot Curie Saint-Junien Isolation par l'extérieur : <b>175 000,00</b> Hôtel de Ville de Saint-Junien, amélioration du confort d'été : <b>100 000,00</b></li> <li>- Changement des menuiseries des bâtiments communaux Saint-Victurnien : <b>33 408,28</b></li> <li>- Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes de Chaillac : <b>29 70,00</b></li> <li>- Remplacement de la chaudière de l'école d'Oradour/G : <b>8 038,92</b></li> <li>- Accueil de loisirs de Chaillac remplacement d'une chaudière : <b>9945,83 € (DETR à hauteur de 2983,75€)</b></li> <li>- Pose d'une Vanne motorisée cascade chaudière centre aqua : <b>5 000,00</b></li> <li>- Gîte St-Martin de Jussac, amélioration rendement chaudière : <b>4 600,00</b></li> <li>- Remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière gaz immeuble communal place Mocquet : <b>11 498,00</b></li> <li>-</li> </ul>
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Emission de GES annuelles</li> <li>- Consommation énergétique finale annuelle du territoire</li> <li>- Production annuelle d'énergie renouvelable</li> </ul>

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Rénovation énergétique du parc locatif social

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.4.2	Rénovation énergétique du parc locatif social
Maître d'ouvrage	Saint-Junien Habitat
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Rénovation énergétique de 30 logements résidences Defaye et Musset à Saint-Junien
Partenaires	CC POL
Coût prévisionnel global	1 430 000 €
Plan de financement	Financement St-Junien Habitat 1 370 000 € Dont - Eco prêt : 480 000 € - prêt PAM : 890 000 €  Participation CC POL (dans le cadre de la CUS 2019-2025) : 60 000 €
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Consommation énergétique finale (au regard de l'étude thermique initiale)



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Poursuivre la réhabilitation des réseaux d'eau et assainissement sur la Ville de Saint Junien

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.5.1	Poursuivre la réhabilitation des réseaux d'eau et assainissement sur la Ville de Saint Junien
Maître d'ouvrage	CCPOL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Remplacement de canalisations, mise en étanchéité, sur les rues Marcet, Picasso, Docteur Roux à Saint-Junien
Partenaires	CD87
Coût prévisionnel global	174 900,00
Plan de financement	Soutien CD87 : 52 470,00 Financement CC POL : 122 430,00
Calendrier	2021
Indicateurs d'évaluation proposés	- Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire - Part des cours d'eau en bon état écologique



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Remplacement canalisations PVC Javerdat et Rochechouart

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes		
Action n° 2.5.2	Remplacement canalisations PVC Javerdat et Rochechouart		
Maître d'ouvrage	CC POL		
Maître d'œuvre			
Description de l'action	Remplacement de canalisations en PVC, par des tuyaux en Polyéthylène Haute densité sur les communes de Javerdat et Rochechouart		
Partenaires	Agence de bassin Loire Bretagne		
Coût prévisionnel global	452 675,00		
Plan de financement	<b>Origine des recettes</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
	DETR	135 802,50 €	25
	Agence de bassin Loire -Bretagne	113 169, 00 €	25
	<b>Total financements publics</b>	<b>248 971,50 €</b>	<b>50</b>
	Autofinancement	203703,5 €	50
	Emprunt		
	<b>Total maître d'ouvrage (20 % minimum)</b>	<b>203 703 ,50 €</b>	<b>50</b>
	Privés (préciser)		
	<b>Coût total</b>	<b>452 675, 00 €</b>	<b>100</b>
Calendrier	2022		
Indicateurs d'évaluation proposés	- Contrôle qualité de l'eau potable, notamment concentration en CVM - Taux de fuite sur les réseaux		



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Sécurisation du site d'eau potable la croix blanche à Saint Junien

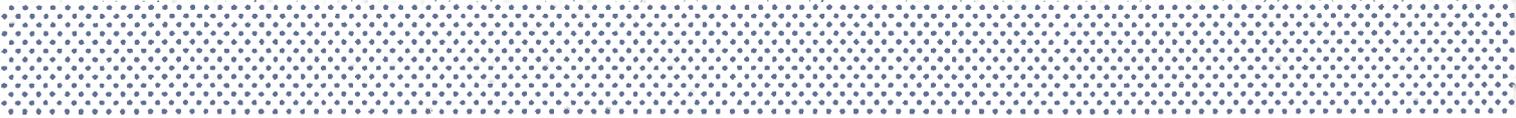
Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.5.3	Sécurisation site eau potable la croix blanche St-Junien
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Le site principal de distribution d' eau potable de la communauté de communes Porte Océane du Limousin sur la ville de Saint-Junien, situé à la ZA de la Croix Blanche a déjà fait l' objet d' une phase de travaux de réhabilitation qui visaient les installations et équipements techniques. Il y a lieu de prévoir dans le cadre du Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux Potables (PGSSE) impulsé par l' Agence Régionale de Santé (ARS) et l' agence de l' eau, la mise en sécurité, vis-à-vis des intrusions (dégradation et vandalisme, vol de matériaux).</p> <p>Ce projet est basé sur la nécessité de renouveler et surtout compléter la clôture existante sur le site pour les parcelles cadastrées CX 51, 56 et 57, pour un linéaire total de 330 mètres, en référence aux textes réglementaires visés précédemment. Cela, par une clôture en grillage de 2 mètres de hauteur en panneaux rigides sur l'ensemble des parcelles.</p>
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel global	43 625,00
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agence de Bassin Loire Bretagne : 10906,25</li> <li>- DSIL (20%) 8725 €</li> <li>- Cc pol 23993,75 €</li> </ul>
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- absence d'intrusions



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Réhabilitation du réservoir d'eau potable du champ de foire à Saint-Junien

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes																													
Action n° 2.5.4	Réhabilitation du réservoir d'eau potable du champ de foire à Saint-Junien																													
Maître d'ouvrage																														
Maître d'œuvre																														
Description de l'action	<p>La date de construction des deux réservoirs enterrés du Champ de Foire est de 1891. L'état de l'étanchéité de ces derniers mais surtout le vieillissement des équipements hydrauliques et des défauts de sécurité et d'accès, ont conduit la collectivité à programmer la réalisation de cette opération. Cette réhabilitation s'inscrit pleinement dans un programme de sécurisation des ouvrages publics de stockage et distribution de l'eau potable.</p> <p>Ces équipements d'une capacité de 2 x 450 m<sup>3</sup> desservent le secteur « bas » de l'agglomération de Saint-Junien, pour environ 1500 abonnés et volume journalier moyen de 400 m<sup>3</sup>.</p> <p>Les objectifs particuliers que se fixe la communauté de communes Porte Océane du Limousin, dans ce cadre, portent sur l'amélioration de l'étanchéité des réservoirs, le suivi des débits et volumes entrants et sortants de l'ouvrage, la sécurisation des accès et l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée.</p>																													
Partenaires	Etat																													
Coût prévisionnel global	559 341,00																													
Plan de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Origine des recettes</th> <th>Montant</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Dsil (non validé)</td> <td>111 868, 20 €</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>Agence de bassin Loire -Bretagne</td> <td>139 835, 25 €</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td><b>Total financements publics</b></td> <td><b>251 703, 45 €</b></td> <td><b>45</b></td> </tr> <tr> <td>Autofinancement</td> <td>307 637,75 €</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Emprunt</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total maître d'ouvrage</b></td> <td><b>307 637,75 €</b></td> <td><b>55</b></td> </tr> <tr> <td>Privés (préciser)</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Coût total</b></td> <td><b>559 341, 00 €</b></td> <td><b>100</b></td> </tr> </tbody> </table>			Origine des recettes	Montant	%	Dsil (non validé)	111 868, 20 €	20	Agence de bassin Loire -Bretagne	139 835, 25 €	25	<b>Total financements publics</b>	<b>251 703, 45 €</b>	<b>45</b>	Autofinancement	307 637,75 €		Emprunt			<b>Total maître d'ouvrage</b>	<b>307 637,75 €</b>	<b>55</b>	Privés (préciser)			<b>Coût total</b>	<b>559 341, 00 €</b>	<b>100</b>
Origine des recettes	Montant	%																												
Dsil (non validé)	111 868, 20 €	20																												
Agence de bassin Loire -Bretagne	139 835, 25 €	25																												
<b>Total financements publics</b>	<b>251 703, 45 €</b>	<b>45</b>																												
Autofinancement	307 637,75 €																													
Emprunt																														
<b>Total maître d'ouvrage</b>	<b>307 637,75 €</b>	<b>55</b>																												
Privés (préciser)																														
<b>Coût total</b>	<b>559 341, 00 €</b>	<b>100</b>																												



Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Taux de fuite sur les réseaux d'eau - Indicateurs de qualité de l'eau



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Faire aboutir le projet agro-environnemental de l'île de Chaillac

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.6	Faire aboutir le projet agro-environnemental de l'île de Chaillac
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	CC POL
Description de l'action	<p>Sur le site de l'île de Chaillac, développer un projet agro-environnemental associant un jardin potager permettant d'alimenter le restaurant scolaire de Saint-Junien, un sentier d'interprétation pédagogique et une agriculture durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation des bâtiments (1ère tranche)</li> <li>- Accompagnement des agriculteurs (convention agrobio)</li> <li>- Mise en place d'un jardin potager (Ville de St-Junien)</li> <li>- Renforcement rives et pont île de Chaillac</li> </ul>
Partenaires	CD87, Ville de Saint Junien, Agrobio87, Chambre d'agriculture 87
Coût prévisionnel global	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rénovation des bâtiments (1ère tranche) : 140 000,00</li> <li>- Accompagnement des agriculteurs (convention agro bio) : 7500€</li> <li>- Mise en place d'un jardin potager (Ville de St-Junien) : 126 000,00</li> <li>- Renforcement rives et pont île de Chaillac : 100 000,00</li> </ul>
Plan de financement	CD87 : Jardin potager - 31500,00 ; Renforcement des rives et pont : 10500,00

Calendrier	Décembre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Observation de la biodiversité sur le site</li><li>- part de l'alimentation scolaire issue d'un circuit court</li></ul>

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Installer des bornes de recharge VAE sur le territoire

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.7.1	Installer des bornes de recharge pour vélos à assistance électrique sur le territoire
Maître d'ouvrage	CC POL / communes
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Installer des bornes de recharge de véhicules électrique sur le territoire
Partenaires	ADEME / Région Nouvelle Aquitaine
Coût prévisionnel global	<b>Non estimé à ce stade</b>
Plan de financement	Non estimé à ce stade
Calendrier	2021-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de réalisation (nombre de bornes implantées sur la période 2021-2026)





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Aménagement cyclables sur l'ensemble du territoire

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.7.2	Aménagement cyclables sur l'ensemble du territoire
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Développer des aménagements cyclables, aussi bien par l'intégration dans des voiries nouvelles, qu'à travers la création de voiries spécifiques
Partenaires	
Coût prévisionnel global	<b>Non estimé à ce stade</b>
Plan de financement	Non défini
Calendrier	2022-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Part modale des modes actifs des déplacements dans les trajets domicile-travail - Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Réaliser un diagnostic agricole du territoire

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.9	Réaliser un diagnostic agricole du territoire
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	Chambre d'agriculture Haute-Vienne
Description de l'action	Dans le cadre des objectifs définis par le PCAET, réaliser un diagnostic de l'agriculture (enjeux de transmissions des exploitations, part de l'agriculture raisonnée et biologique)
Partenaires	
Coût prévisionnel global	7 500,00
Plan de financement	CC POL
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Artificialisation des espaces agricoles, naturels, forestiers</li> <li>- Part de la surface agricole utile en agriculture biologique</li> </ul>



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Amplifier notre programme de réductions des déchets

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.10	Amplifier notre programme de réduction des déchets
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	CCPOL , SYDED
Description de l'action	Poursuivre les actions entreprises par la collectivité pour réduire et valoriser les déchets produits par les particuliers et les professionnels (communication, mise à disposition de broyeurs, composteurs, redevance incitative, etc...)
Partenaires	SYDED, SEHV, ADEME
Coût prévisionnel global	Non défini
Plan de financement	- Intégré au budget communication de la CCPOL
Calendrier	2021-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Collecte annuelle de déchets ménagers et assimilés



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Création d'un nouveau pont sur la Vienne à Saint Junien

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.11	Création d'un nouveau pont sur la Vienne par le CD87 à Saint-Junien
Maître d'ouvrage	CD87
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Création d'un nouveau Pont sur la Vienne, afin de sécuriser et désengorger le franchissement actuel et favoriser l'accès des habitants du sud de la CC POL à la RN141
Partenaires	
Coût prévisionnel global	En cours d'estimation
Plan de financement	
Calendrier	2025-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	- Fragmentation des milieux naturels - Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Aider les communes dans la réfection de leurs ouvrages d'art

Orientation stratégique n° 2	Travailler à un développement durable et solidaire des communes
Action n° 2.12	Aider les communes dans la réfection de leurs ouvrages d'art
Maître d'ouvrage	Communes
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Accompagner les communes dans leurs démarches de réfection de leurs ouvrages d'art, dans un objectif de sécurité et de valorisation du patrimoine</p> <p>Mur de soutènement Javerdat Pont d'Oradour VC 4 Pont route des Poulettes Saint-Junien Pont de la Brégère St-Martin de Jussac</p>
Partenaires	SABV
Coût prévisionnel global	95 000,00 (détail ci-dessous)
Plan de financement	<p>Mur de soutènement Javerdat : 20 000,00 – aide demandé au CD87</p> <p>Pont d'Oradour VC 4 : 25 000,00 - CD87 : 7500,00</p> <p>Pont route des Poulettes Saint-Junien : 25 000,00 - CD87 : 7500,00</p> <p>Pont de la Brégère St-Martin de Jussac : 25 000,00 - CD87 : 7500,00</p>
Calendrier	2022-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fragmentation des milieux naturels</li> <li>- Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers</li> </ul>



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Amélioration du Centre Aquatique

Orientation stratégique n° 3	Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire
Action n° 3.1.1	Amélioration du Centre Aquatique
Maître d'ouvrage	CCPOL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration confort de la zone d'été du Centre Aquatique</li> <li>- Joints bassin ludique extérieur centre aquatique</li> </ul>
Partenaires	
Coût prévisionnel global	Zone été : 125 000,00  Joints bassin extérieur : 25 148,00
Plan de financement	DETR : Zone d'été : 47 250,00 CC POL : 77750  Joints : DETR 7 544,40 € CCPOL : 17603,60 €
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Stade de base-ball Javerdat

Orientation stratégique n° 3	Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire
Action n° 3.1.2	Stade de base-ball Javerdat
Maître d'ouvrage	Commune
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Création d'un « ball-park » de 3 terrains sur la commune
Partenaires	CD87
Coût prévisionnel global	160 200,00
Plan de financement	Soutien CD87 : 56070,00 Commune : 104130,00
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution nombre d'adhérents





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Stade municipal de saint Junien : aménagement de locaux sociaux pour le personnel

Orientation stratégique n° 3	Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire
Action n° 3.1.3	Stade municipal de Saint-Junien: aménagement de locaux sociaux pour le personnel
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Aménagement de locaux sociaux pour le personnel municipal
Partenaires	
Coût prévisionnel global	33 228,00
Plan de financement	DETR : 14 952,00 € Commune : 18 276,00€
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Palais des sports de Saint-Junien : réfection du système Sécurité incendie

Orientation stratégique n° 3	Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire
Action n° 3.1.4	Palais des sports de Saint-Junien : réfection du système Sécurité incendie
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Réfection du système de sécurité incendie du stade
Partenaires	
Coût prévisionnel global	24 469,00
Plan de financement	- DETR : 11 011,05 - CD87 : 4893,8 Ville de St-Junien : 8564,15€
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Régulation chauffage accueil de loisirs du Chatelard

Orientation stratégique n° 3	Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire
Action n° 3.1.5	Régulation du chauffage de l'accueil de loisirs du Chatelard
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel global	10 000€
Plan de financement	CC POL 10 000 €
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique finale annuelle



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Recrutement d'un conseiller numérique

Orientation stratégique n° 3	Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire
Action n° 3.2.1	Recrutement d'un conseiller numérique
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Déployer un conseiller numérique sur le territoire de la CCPOL, afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives numériques, notamment dans le cadre des Maisons France Service
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel global	38 400 € sur 2 ans
Plan de financement	- Prise en charge du salaire à 100% par l'Etat (via dotation à concurrence de 50 000€)
Calendrier	Recrutement fin 2021 pour prise de poste début 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	- Nombre de personnes accompagnées - Evaluation du conseiller numérique



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Travaux de rénovation des bâtiments de l'EPCC

Orientation stratégique n° 3	Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire
Action n° 3.3	Travaux de réhabilitation des bâtiments de l'EPCC
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	- Divers travaux de rénovation et de réhabilitation des bâtiments de l'EPCC / La Mégisserie
Partenaires	
Coût prévisionnel global	35 000 € CC POL
Plan de financement	
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Consommation énergétique annuelle



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Installation d'un bloc sanitaire sur l'aire d'accueil d'Oradour-sur-Glane

Orientation stratégique n° 3	Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire		
Action n° 3.5.2	Installation bloc sanitaire sur aire d'accueil Oradour-sur-Glane		
Maître d'ouvrage	CCPOL		
Maître d'œuvre			
Description de l'action	Afin d'améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage sur cette aire, la communauté de communes Porte Océane du Limousin souhaite procéder à l'installation d'un bloc sanitaire autonome. Celui-ci comporte, à l'intérieur, un WC PMR, une douche PMR ainsi qu'un lave-mains. Des lavabos sont également présents sur un des murs extérieurs.		
Partenaires			
Coût prévisionnel global	50 905,00		
Plan de financement	<b>Nature des recettes</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>
	Département CDDI	5 090,50 €	10
	Etat DETR	22 907,25	45
	<b>Total financements publics</b>	<b>27 997,75 €</b>	<b>55</b>
	CCPOL	22 907,25 €	45
	<b>Total maître d'ouvrage (20 % minimum)</b>	<b>22 907,25 €</b>	<b>45</b>
	<b>Coût total</b>	<b>50 905 €</b>	<b>100</b>
Calendrier	2022		
Indicateurs d'évaluation proposés			



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Implantation d'une aire de stationnement sur la partie Sud de la CC POL

Orientation stratégique n° 3	Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire
Action n° 3.5.3	Implantation d'une aire de stationnement des Gens du Voyage sur la partie sud de la Communauté de Communes
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Aménagement d'une aire de stationnement des Gens du Voyage sur la commune de Rochechouart
Partenaires	
Coût prévisionnel global	50 000 €
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"><li>- Artificialisation des espaces naturels, agricoles, forestiers</li><li>- Taux d'occupation des aires de stationnement et d'accueil sur le territoire CC POL</li></ul>





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Recruter un manager de centre-ville

Orientation stratégique n° 4	Encourager un développement économique et commercial équilibré
Action n° 4.1	Recruter un manager de centre-ville (St-Junien et Rochechouart)
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Dans le cadre de démarche de revitalisation du territoire portée par Petites Villes de demain, le recrutement d'un manager de centre-ville doit permettre de dynamiser la vie commerciale, de lutter contre la vacance et fédérer le tissu commercial
Partenaires	Banque des territoires
Coût prévisionnel global / an	36 200 €
Plan de financement	Salaire : 26 200,00 Subvention banque des Territoires 20 000 € Reste à Charge CC POL : 6 200 €
Calendrier	2021 : recrutement 2022 : Prise de poste du Manager de Centre-Ville
Indicateurs d'évaluation proposés	- Diminution de la vacance commerciale - Implantation de nouveaux commerces



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Isolation d' atelier à la pépinière d' entreprises

Orientation stratégique n° 4	Encourager un développement économique et commercial équilibré
Action n° 4.2.4	Isolation d'un atelier à la pépinière d'entreprises
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel global	20 000,00
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	



## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Réalisation d' une voie de liaison zone des Martines/La Vergne

Orientation stratégique n° 4	Encourager un développement économique et commercial équilibré
Action n° 4.2.5	réalisation d'une Voie de liaison Zone des Martines/La Vergne
Maître d'ouvrage	CC POL
Maître d'œuvre	
Description de l'action	
Partenaires	CD87
Coût prévisionnel global	572 600,00
Plan de financement	Soutien CD87 : 176800,00
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Valoriser les anciens locaux Hermès

Orientation stratégique n° 4	Encourager un développement économique et commercial équilibré
Action n° 4.3	Valoriser les anciens locaux Hermès rue Louis Codet
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel global	
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	





**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN**

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## CRTE Porte Océane du Limousin

### Fiche projet : Exploiter le potentiel de nos friches industrielles

Orientation stratégique n° 4	Encourager un développement économique et commercial équilibré
Action n° 4.4	Exploiter le potentiel de nos friches industrielles
Maître d'ouvrage	
Maître d'œuvre	
Description de l'action	
Partenaires	
Coût prévisionnel global	
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	



# ANNEXE 2



N° fiche action	Maître d'ouvrage (MO)	Nom de l'action	Description succincte de l'opération	Calendrier prévisionnel de démarrage de l'opération	Montant total de l'opération (en € HT)	Reste à charge / part MO (en € HT)	Total des financements € (en € HT)
<b>Orientation stratégique 1 : Développer l'attractivité et l'identité du territoire</b>							
1.1.1.	EPCI CC POL	Finaliser le projet de la Cité du Cuir (y/c cheminement piétonnier)	Faire aboutir le projet de la cité du cuir, équipement phare en termes d'identité industrielle, de tourisme et de promotion de la filière cuir	2021	7 205 325,00	3 753 068,00 €	1 650 000,00
		Dont : Etude boutique		2021	41 500,00	21 500,00 €	0,00
		Dont : étude retombées économiques		2021	49 985,00	17 985,00 €	0,00
1.1.2.	EPCI CC POL	Valoriser l'astroblème de Rochechouart-Chassenon (détail des actions ci-dessous)	Valoriser et rendre plus facilement compréhensible pour le grand public le phénomène de l'astroblème, dans l'optique du projet « Terre et Espace ».	2021	3 326 524,97	3 070 379,13 €	113 500,00
		Restauration des bâtiments du CIRIR/ancienne trésorerie		2023	140 000,00	140 000,00 €	0,00
		Travaux de restauration de la Maison de la réserve - Scénographie / Installation		2022	106 250,00	21 250,00 €	0,00
		Travaux de restauration de la Maison de la Réserve - Travaux		2022	50 000,00	10 000,00 €	40 000,00
		Etude de faisabilité projet Terre et Espace		2024	50 000,00	50 000,00 €	0,00
		Réalisation projet terre et espace		2026	2 800 000,00	2 800 000,00 €	0,00
		Recrutement d'un VTA pour le CIRIR		2021	46 774,97	31 774,97 €	15 000,00
		Animation et protection du périmètre RNN		par an	133 500,00	17 354,16 €	58 500,00
1.2.1.	EPCI CC POL	Réfection aire camping-car Oradour/G (bornes électriques, borne à eau, point de vidange)	Travaux d'amélioration et mise à niveau	2023	62 500,00	0,00 €	0,00
1.2.2.	EPCI CC POL	Etude sur la gestion des équipements touristiques publics	Etude à mener avec SPL département	2023	40 000,00	40 000,00 €	0,00
1.2.3.	EPCI CC POL	Participation à la SPL portée par le Département	Entrée au capital de la SPL départementale dédiée au tourisme, afin de mutualiser ingénierie et compétences	2021	130 000,00	52 000,00 €	0,00
1.3.1.	EPCI CC POL	Refonte du site internet POL	Modernisation du site institutionnel de la POL	2023	50 000,00	50 000,00 €	0,00
1.4.1.	Communes	Restauration de l'église St-Eutrope (Les Salles-Lavauguyon)	Opérations de rénovation et mise en valeur du patrimoine menées par les communes	2021	870 000,00 €	0,00 €	870 000,00
		Réhabilitation du village de Biennac		2021	655 439,97 €	374 351,98 €	281 087,99
		Réfection de la collégiale de St-Junien (voutains)		2023	350 000,00	350 000,00 €	0,00
		Programme de fouilles archéologiques abords Collégiale		2023	72 000,00	72 000,00 €	0,00
		Restauration clocher église de St-Martin-de-Jussac		2021	34 512,50 €	27 610,00 €	6 902,50
		Réhabilitation ruelles anciennes de Rochechouart Dont tranche 1		2021	740 413,00 €	220 207,34 €	298 082,00
1.4.2.	EPCI CC POL	Recrutement chef de projet PVD		2022	500 000,00	350 000,00 €	150 000,00
				2021	6 366,67 €	1 591,67 €	4 775,00
<b>TOTAL AXE 1</b>					<b>14 043 082,11 €</b>	<b>8 361 208,12 €</b>	<b>3 487 848,00</b>
<b>Orientation stratégique 2 : Travailler à un développement durable et solidaire des communes</b>							
2.4.1.	Communes	Ecole Joliot Curie Saint-Junien Isolation par l'extérieur	Opérations de rénovation énergétique des bâtiments communaux	2022	175 000,00	175 000,00	0,00
		Changement des menuiseries des bâtiments communaux Saint-Victorien		2021	33 408,28	23 385,80 €	10 022,48
		Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes de Chaillac		2021	29 970,00	20 979,00 €	8 991,00
		Remplacement de la chaudière de l'école d'Oradour/G		2021	8 038,92	5 627,24 €	2 411,68
2.4.2.	Saint-Junien Habitat	Rénovation énergétique des immeubles de Faye (C.U.S)		2023	120 000,00	120 000,00	0,00
2.5.1.	CC POL	Poursuivre la réhabilitation des réseaux d'eau et assainissement sur la ville de Saint Junien		2022	174 900,00	12 243,00	0,00
2.5.2.	CC POL	Remplacement canalisations PVC Javerdat et Rochechouart		2021	452 675,00	316 872,50	135 802,50
2.5.3.	CCPOL	Sécurisation site eau potable la croix blanche St-Junien		2022	43 625,00	23 993,75	8 725,00
2.5.4.	CCPOL	Réhabilitation du réservoir d'eau potable du champ de foire à Saint-Junien		2022	559 341,00	307 637,75	111 868,00
2.6.	CCPOL	Rénovation des bâtiments (1ère tranche) de l'île de Chaillac		2023	140 000,00	140 000,00	0,00
	CC POL	Projet agro environnemental de l'île de Chaillac		2023	0,00 €	0,00 €	0,00
	CC POL	Renforcement rives et pont île de Chaillac		2022	100 000,00	89 500,00	0,00
2.7.	Commune Saint Junien	Installer des bornes de recharge VAE		2022	37 000,00	7 400,00	29 600,00
2.26.	CCPOL	Réaliser un diagnostic agricole du territoire		2023	7 500,00	7 500,00	0,00
2.12.	Communes	Réfection du Mur de soutènement Javerdat	Projets portés par les communes	2023	20 000,00	20 000,00	0,00
		Réfection du pont Oradour VC 4		2023	25 000,00	17 500,00	0,00
		Réfection du pont route des Poulettes Saint-Junien		2023	25 000,00	17 500,00	0,00
		Réfection du pont de la Brègère St-Martin de Jussac		2023	25 000,00	17 500,00	0,00
<b>TOTAL AXE 2</b>					<b>1 976 458,20 €</b>	<b>1 432 826,04 €</b>	<b>307 420,00</b>
<b>Orientation stratégique 3 : Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire</b>							
3.1.2.	Commune	Stade de base-ball Javerdat		2021	160 200,00	104 130,00	0,00
3.1.3.	Saint-Junien	Séparation et régulation du circuit de chauffage à l'accueil de loisirs		2021	22 999,57 €	18 399,66 €	4 599,91
3.2.1.	CCPOL	Recrutement d'un conseiller numérique		2021	36 000,00	0,00	36 000,00
3.3.	CCPOL	travaux de réhabilitation bâtiments EPCC	Travaux de rénovation énergétique essentiellement	2023	35 000,00	35 000,00	0,00
3.5.2.	CCPOL	Installation bloc sanitaire sur aire d'accueil Oradour/G		2022	50 905,00	45 814,50	0,00
3.5.3.	CCPOL	Installation d'une aire de stationnement sur le sud de la Communauté de Communes	Equilibrer et développer l'offre d'accueil des Gens du Voyage sur le territoire	2022	50 000,00	50 000,00	0,00
<b>TOTAL AXE 3</b>					<b>355 104,57 €</b>	<b>253 344,16 €</b>	<b>40 599,91</b>
<b>Orientation stratégique 4 : encourager un développement économique et commercial équilibré</b>							
4.1.	CCPOL	Recruter un manager de centre-ville (St-Junien et Rochechouart) (deux ans)		2022	72 000,00 €	32 000,00 €	0,00
4.5.	CCPOL	Rénovation énergétique des bâtiments de la pépinière d'entreprise	Isolation et amélioration de l'efficacité énergétique des ateliers	2024	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00
4.6.	CCPOL	réalisation d'une Voie de liaison Zone des Martines/La Vergne (1ère tranche)	Liaison routière	2021	572 600,00 €	395 800,00 €	0,00
		réalisation d'une Voie de liaison Zone des Martines/La Vergne (2ème tranche)		2022	139 300,00 €	139 300,00 €	0,00
4.4.	CCPOL	Aménagement des bords de Vienne et de Glane (St-Junien)	dépenses de démolition liées à un projet de réaménagement global des friches industrielles Quai des Mégisseries en bord de Vienne	2022	136 042,50	56 042,50	80 000,00
<b>TOTAL AXE 4</b>					<b>2 164 325,00 €</b>	<b>1 147 525,00 €</b>	<b>800 000,00</b>



Total des autres financements (en € HT)	Financements État						Conseil départemental Haute - Vienne	Conseil régional Nouvelle - Aquitaine	Fonds européens	Autres financements (Agence Eau, ADEME, CAF, Banque des Territoires...)
	DSIL Plan de relance (DSIL exceptionnelle 2020 et 2021, DSIL rénovation énergétique 2021)	DETR	avancement	DSIL droit commun	Volet territorial CPER / FNAOT	Autres (AAP, contrats...)				
1 802 257,00 €	0,00 €	300 000,00 €		0,00 €	750000,00	600000,00	549500,00	1000000,00	0,00	0,00 €
20 000,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20000,00	0,00 €
32 000,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32 000,00 €
142 645,84 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
85 000,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	85 000,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
57 645,84 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	58 500,00 €	0,00 €	0,00 €	57645,84	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
78 000,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	78 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	400 000,00 €	0,00 €		0,00 €	470 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	131 087,99 €	150 000,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	6 902,50 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
222 123,00 €	0,00 €	150 000,00 €	148 082,66 €	0,00 €	0,00 €	222 123,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	150 000,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 775,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2 439 671,68 €	537 990,49 €	750 000,00 €		0,00 €	1 224 775,00 €	935 623,00 €	627 500,00 €	1 000 000,00 €	162 645,84 €	32 000,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	10 022,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	8 991,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	2 411,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
52 470,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	52470,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	135 802,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2021
10 906,25 €	0,00 €			8 725,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 906,25 €
139 835,25 €	0,00 €			111 868,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	139 835,25 €
0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10 500,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	10500,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €						29 600,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7 500,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	7500,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7 500,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	7500,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
7 500,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	7500,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
236 211,50 €	21 425,16 €	135 802,50 €		120 593,00 €	0,00 €	29 600,00 €	85 470,00 €	0,00 €	0,00 €	152 762,50 €
56 070,00 €							56070,00			
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 599,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	36000,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
5 090,50 €	0,00 €	22907,25		0,00 €	0,00 €	0,00 €	5090,5	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
61 160,50 €	0,00 €	22 907,25 €		4 599,91 €	0,00 €	36 000,00 €	61 160,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
40 000,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
176 800,00 €	0,00 €	143 150,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	176800,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	800 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
216 800,00 €	0,00 €	143 150,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	800 000,00 €	176 800,00 €	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €



# ANNEXE 3



## TABLEAU ET METHODOLOGIE DES INDICATEURS UTILISES

id_indicateur	libelle_indicateur	unite_indicateur	def_indicateur	calcul_indicateur	pol_pub	obj_strategique	obj_operationnel_national	moyenne_nationale
01_1	Emissions de GES annuelles du territoire (TeqCO2 / an)	TeqCO2 / an	Émissions de GES totales sur le territoire et rapportées au nombre d'habitant	<p>Pour définir les émissions de GES, se référer à l'outil Bilan GES Territoire de l'Ademe en privilégiant l'approche globale : <a href="https://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/Bilan%2BGES%2BTerritoires/siGras/0">https://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/Bilan%2BGES%2BTerritoires/siGras/0</a></p> <p>Ou une méthode équivalente</p> <p>Pour les émissions par habitant, rapporter les émissions totales de CO2 du territoire à la population statistique au sens de l'INSEE</p>	<p>Limitation du changement climatique</p> <p>Lutte contre le changement climatique</p>	<p>Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)</p>	<p>Stratégie nationale bas carbone (SNBC) : valeur cible à 1,1 teqCO2/hab d'ici 2050</p> <p>réduction de 40% des émissions GES globales en 2030 / de 75% en 2050 (par rapport à 1990)</p> <p>réduction de 35% des émissions GES du secteur industriel en 2030 / de 80% en 2050 (par rapport à 1990)</p> <p>réduction de 50% des émissions GES du secteur agricole en 2050 (par rapport à 2015)</p> <p>0 GES liées à la production d'énergie en 2050</p> <p>0 GES liées au secteur du bâtiment en 2050 (100% de bâtiments neutres)</p>	<p> Voir le rapport 2020 du Haut Conseil pour le Climat (données 2017), en particulier les pages 73 et suivantes : 6,9 teqCO2/hab au niveau national</p>
01_2	Emissions de GES annuelles par habitant (TeqCO2 / an / hab)	TeqCO2 / an / hab	Émissions de GES totales sur le territoire et rapportées au nombre d'habitant	<p>Pour définir les émissions de GES, se référer à l'outil Bilan GES Territoire de l'Ademe en privilégiant l'approche globale : <a href="https://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/Bilan%2BGES%2BTerritoires/siGras/0">https://www.bilans-ges.ademe.fr/fr/accueil/contenu/index/page/Bilan%2BGES%2BTerritoires/siGras/0</a></p> <p>Ou une méthode équivalente</p> <p>Pour les émissions par habitant, rapporter les émissions totales de CO2 du territoire à la population statistique au sens de l'INSEE</p>	<p>Limitation du changement climatique</p> <p>Lutte contre le changement climatique</p>	<p>Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)</p>	<p>Stratégie nationale bas carbone (SNBC) : valeur cible à 1,1 teqCO2/hab d'ici 2050</p> <p>réduction de 40% des émissions GES globales en 2030 / de 75% en 2050 (par rapport à 1990)</p> <p>réduction de 35% des émissions GES du secteur industriel en 2030 / de 80% en 2050 (par rapport à 1990)</p> <p>réduction de 50% des émissions GES du secteur agricole en 2050 (par rapport à 2015)</p> <p>0 GES liées à la production d'énergie en 2050</p> <p>0 GES liées au secteur du bâtiment en 2050 (100% de bâtiments neutres)</p>	<p> Voir le rapport 2020 du Haut Conseil pour le Climat (données 2017), en particulier les pages 73 et suivantes : 6,9 teqCO2/hab au niveau national</p>

02_1	Consommation énergétique finale annuelle du territoire (GWh / an)	GWh / an	<p>Consommation énergétique finale du territoire, tous types (électricité, gaz naturel, biogaz, pétrole, charbon-bois, charbon-combustion minérale fossile) et tous secteurs (industrie, agriculture, résidentiel-tertiaire, énergie, déchets, transport) confondus, totale et par habitant</p> <p>Somme des consommations réelles d'énergie des utilisateurs finaux sur le territoire, y compris les consommations d'électricité et de chaleur qui sont des énergies secondaires.</p> <p>Pour la consommation par habitant, rapporter la consommation d'énergie totale du territoire à la population statistique au sens de l'INSEE</p>	<p>Programme pluriannuel de l'énergie (PPE)</p> <p>Baisse de la consommation finale d'énergie de 16,5% en 2028 par rapport à 2012 (soit 15,4% par rapport à 2018)</p> <p>Baisse de 20 % de la consommation primaire d'énergies fossiles en 2023 et de 35 % en 2028 par rapport à 2012</p>
02_2	Consommation énergétique finale annuelle par habitant (MWh / an / habitant)	MWh / an / habitant	<p>Consommation énergétique finale du territoire, tous types (électricité, gaz naturel, biogaz, pétrole, charbon-bois, charbon-combustion minérale fossile) et tous secteurs (industrie, agriculture, résidentiel-tertiaire, énergie, déchets, transport) confondus, totale et par habitant</p> <p>Somme des consommations réelles d'énergie des utilisateurs finaux sur le territoire, y compris les consommations d'électricité et de chaleur qui sont des énergies secondaires.</p> <p>Pour la consommation par habitant, rapporter la consommation d'énergie totale du territoire à la population statistique au sens de l'INSEE</p>	<p>Programme pluriannuel de l'énergie (PPE)</p> <p>Baisse de la consommation finale d'énergie de 16,5% en 2028 par rapport à 2012 (soit 15,4% par rapport à 2018)</p> <p>Baisse de 20 % de la consommation primaire d'énergies fossiles en 2023 et de 35 % en 2028 par rapport à 2012</p>

Somme de la production d'énergie renouvelable par filière et par type d'énergie (électricité, chaleur, biométhane et biocarburants).

Par convention, 50% de la chaleur produite par l'incinération des déchets est considérée issue de déchets urbains renouvelables (source DGEC, dans ses bilans).

L'électricité produite par cogénération via incinération des déchets en mélange compte pour 50% comme une énergie renouvelable (biomasse solide). Les pompes à chaleur prise en compte sont les pompes à chaleur eau/eau, sol/eau, sol/sol avec une efficacité énergétique  $\geq 126\%$  (PAC basse température) et une efficacité énergétique  $\geq 111\%$  (PAC moyenne ou haute température) (exigences du crédit d'impôt pour la transition énergétique 2018). La cogénération à partir d'énergie fossile n'est pas prise en compte. La production annuelle d'énergie hydroélectrique sur le territoire est comptabilisée à part.

Production annuelle d'énergie renouvelable sur le territoire toutes sources confondues et selon les exigences réglementaires des PCAET (décret n°2016-849 du 28 juin 2016 et arrêté du 4 août 2016 relatifs au plan climat-air-énergie territorial), c'est à dire incluant les filières de production d'électricité (éolien terrestre, solaire photovoltaïque, solaire thermodynamique, biomasse solide, biogaz, géothermie), de chaleur (biomasse solide, pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique, biogaz), de biométhane et de biocarburants. La production d'électricité d'origine hydraulique est suivie à part pour éviter l'effet statistique écrasant des grandes installations hydroélectriques par rapport aux autres ENR.

Production annuelle d'ENR du territoire hors hydroélectrique (MWh / an)

MWh / an

Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE):

- Production de biogaz à hauteur de 24 à 32 TWh en 2028 (4 à 6 fois la production de 2017)  
- Production de chaleur renouvelable : 196 TWh en 2023 ; 218 à 247 TWh en 2028  
Capacités de production d'électricité renouvelables installées: 73,5 GW en 2023, soit + 50 % par rapport à 2017 ; 101 à 113 GW en 2028, soit x2 par rapport à 2017

Augmenter la production d'énergie renouvelable

Transition énergétique

Lutte contre le changement climatique

Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE):

- Production de biogaz à hauteur de 24 à 32 TWh en 2028 (4 à 6 fois la production de 2017)  
- Production de chaleur renouvelable : 196 TWh en 2023 ; 218 à 247 TWh en 2028  
Capacités de production d'électricité renouvelables installées: 73,5 GW en 2023, soit + 50 % par rapport à 2017 ; 101 à 113 GW en 2028, soit x2 par rapport à 2017

Augmenter la production d'énergie renouvelable

Transition énergétique

Lutte contre le changement climatique

Somme de la production d'énergie hydroélectrique.

Production annuelle d'énergie renouvelable sur le territoire toutes sources confondues et selon les exigences réglementaires des PCAET (décret n°2016-849 du 28 juin 2016 et arrêté du 4 août 2016 relatifs au plan climat-air-énergie territorial), c'est à dire incluant les filières de production d'électricité (éolien terrestre, solaire photovoltaïque, solaire thermodynamique, biomasse solide, biogaz, géothermie), de chaleur (biomasse solide, pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique, biogaz), de biométhane et de biocarburants. La production d'électricité d'origine hydraulique est suivie à part pour éviter l'effet statistique écrasant des grandes installations hydroélectriques par rapport aux autres ENR.

Production annuelle d'énergie hydroélectrique du territoire (MWh / an)

MWh / an

SAU totale du territoire (ha)

ha

SAU certifiée AB ou en conversion (ha)

ha

Lutte contre le changement climatique  
Lutte contre le changement climatique

04\_3

Part de la SAU du territoire en bio (%)

Part des surfaces d'exploitations agricoles certifiées agriculture biologique (AB) ou en conversion dans le total des SAU du territoire

Somme des surfaces (en SAU) exploitées selon le label agriculture biologique (certifiée ou en conversion) rapportée au total des SAU du territoire

Lutte contre le changement climatique

Agriculture et alimentation durable

Développement de l'agriculture biologique

Stratégie "De la Ferme à la Fourchette" (F2F) UE : Plan ambition bio - Loi Egalin : 15% de SAU affectée à l'agriculture biologique au 31/12/2022 ; 30% en 2030

Au niveau national :  
Valeur linte France métropolitaine = valeur moyenne des surfaces labellisées AB en 2016, soit 5,7% de la SAU  
Valeur 2019 = 8,5% de la SAU labellisée AB, soit un doublement des surfaces en bio par rapport à 2014

05\_1

Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile-travail (%)

Proportion des déplacements domicile-travail effectués selon un mode de déplacement actif : le faisant appel à l'énergie musculaire telle que la marche à pied et le vélo, mais aussi la trottinette, les rollers, etc. ; ou en transport en commun

La part des transports en commun et en mode actif dans les déplacements domicile-travail doit être calculée en divisant le nombre de trajet domicile travail effectué sur le territoire en utilisant les transports en commun ou les modes actifs en tant que principal moyen pour se rendre au travail (numérateur), par tous les trajets pour se rendre au travail, quel que soit le mode (dénominateur). Le résultat doit être ensuite multiplié par 100 et exprimé en pourcentage.  
Dans le cas où plusieurs modes sont utilisés, l'indicateur doit refléter le principal mode de déplacement, en fonction soit de la durée du trajet avec le mode en question, soit de la distance parcourue en utilisant ce mode.

Lutte contre le changement climatique

Mobilité

Décarboner la mobilité

SNBC : 0 émission liées à la mobilité en 2050  
Loi d'orientation des mobilités (LOM):  
- Réduction de 37,5% les émissions de CO2 liées à la mobilité en 2030  
- Interdiction de la vente de voitures utilisant des énergies fossiles carbonées d'ici 2040  
- Tripler la part modale du vélo d'ici 2024 (de 3% à 9% des déplacements quotidiens)

06\_1

Linéaire d'aménagements cyclables sécurisés (km)

Longueur des voies de pistes cyclables en site propre ou voies vertes sur le territoire

Somme des longueurs de voies cyclables en site propre et voies vertes.  
Les voies cyclables qui existent de chaque côté de la même route doivent être comptés séparément et il convient de multiplier par 2 la longueur des pistes bidirectionnelles.

Lutte contre le changement climatique

Mobilité

Décarboner la mobilité

LOM:  
- Tripler la part modale du vélo d'ici 2024 (de 3% à 9% des déplacements quotidiens)

Part de la population résidant dans une zone à risque naturel élevé (%)

Part, dans la population totale du territoire, de la population résidant dans une zone classée à risque naturel fort ou très fort, au sens notamment des plans de prévention des risques, des cartés TRI (territoires à risques importants d'inondations) et des porter à connaissance

Part de la population dans une zone à risque naturel fort ou très fort

Les risques naturels pris en compte sont :  
- Les inondations, y compris par submersion marine  
- Les mouvements de terrain, ce qui englobe les cavités souterraines, les glissements de terrain et les éboulements rocheux

Réduire la vulnérabilité vis-à-vis de ces risques naturels ou a minima veiller à ne pas l'accroître, faire émerger des opportunités

Prévention des risques

Adaptation au changement climatique

Baisse de la vulnérabilité, ou a minima pas d'accroissement de la vulnérabilité du territoire

Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire (%)

Il s'agit du ratio entre, d'une part le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus en gros à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part le volume produit augmenté des volumes achetés en gros à d'autres services publics d'eau potable.

Réduire les consommations de l'Environnement définit un rendement seuil dont le calcul est adapté à chaque situation.

Le décret 2012-97 du 27 janvier 2012 issu de l'engagement 111 du Grenelle de l'Environnement définit un rendement seuil dont le calcul est adapté à chaque situation.

Eau

Gestion de la ressource en eau

Voir dernier rapport SISPEA : [https://www.services.eaufrance.fr/docs/synthese/rapports/Rapport\\_Sispea\\_2017\\_VF.pdf](https://www.services.eaufrance.fr/docs/synthese/rapports/Rapport_Sispea_2017_VF.pdf) Le volume de pertes en eau par fuite sur le réseau (qui inclut la partie des branchements avant compteur) est de l'ordre de 20% du volume introduit dans le réseau de distribution (c'est-à-dire la somme des volumes produits et volumes importés).

Rapport entre le volume d'eau introduit dans le réseau de distribution et le volume d'eau consommé, soit  $100 - (\text{Volume comptaibilisé domestique} + \text{Volume comptaibilisé non domestique (facultatif)} + \text{Volume consommé sans comptage (facultatif)} + \text{Volume de service (facultatif)} + \text{Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)}) / (\text{Volume produit} + \text{Volume acheté à d'autres services d'eau potable (importé)}) \times 100$ . Voir fiche détaillée sur [https://www.services.eaufrance.fr/docs/index.cateurs/P104.3\\_fiche.pdf](https://www.services.eaufrance.fr/docs/index.cateurs/P104.3_fiche.pdf)

Part des cours d'eau en bon état écologique (%)

Proportion des cours d'eau de surface dont l'état écologique est bon ou très bon

Nombre de masses d'eau en bon état et très bon état écologique comprises dans le territoire sur le nombre total de masses d'eau du territoire. (Une masse d'eau est comprise dans le territoire si plus de 1% de la masse d'eau est dans le territoire)

Gestion de la ressource en eau

Eau

Restaurer les milieux aquatiques

Feuille de route et loi anti-gaspillage pour une économie circulaire:

- Réduire de 15% de quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010

- Augmenter le réemploi et la réutilisation en vue d'atteindre l'équivalent de 5% du tonnage des déchets ménagers en 2030

- Augmenter la quantité de déchets ménagers et assimilés faisant l'objet d'une préparation en vue de la réutilisation ou d'un recyclage afin d'atteindre 55 % en 2025, 60 % en 2030 et 65 % en 2035

- Réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025, par rapport à 2015, dans la distribution alimentaire et la restauration collective, et de 50% d'ici 2030, par rapport à 2015, dans la consommation, la production, la transformation et la restauration commerciale

- Réduire de 30% les déchets non dangereux et non inertes mis en décharge en 2020 par rapport à 2010, et de 50% en 2025

- Réduire les quantités de déchets

Au niveau national, la production de DMA est de 581kg/hab en 2017. Hors gravats, la production de DMA est de 526kg/hab. (Source : Ademe, janvier 2021 : La collecte des déchets par le service public en France - Résultats 2017)

Tonnage annuel de DMA dont gravats collectés par habitant (kg/hab/an)

Tonnage total de déchets ménagers et assimilés (DMA), y compris gravats, collectés annuellement sur le territoire, rapportée au nombre d'habitants

Le résultat est obtenu par cumul des tonnages collectés par les déchèteries opérationnelles, c'est-à-dire des déchèteries qui ont été ouvertes au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul et celui des collectes opérationnelles, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.

Pour la production par habitant, la production totale du territoire est rapportée à la population légale au sens de l'INSEE.

Economie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques

Economie circulaire et circuits courts

Réduire la production de déchets

Tonnage annuel de DMA hors gravats collectés par habitant (kg/hab/an)	kg/hab/an	<p>Tonnage total de déchets ménagers et assimilés (DMA), hors gravats, collectés annuellement sur le territoire, rapportée au nombre d'habitants</p> <p>Le résultat est obtenu par cumul des tonnages collectés par les déchèteries opérationnelles, c'est-à-dire des déchèteries qui ont été ouvertes au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul</p> <p>et celui des collectes opérationnelles, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.</p> <p>Pour la production par habitant, la production totale du territoire est rapportée à la population légale au sens de l'INSEE.</p>	<p>Economie circulaire, déchets et prévention des risques technologiques</p> <p>Economie circulaire et circuits courts</p> <p>Réduire la production de déchets</p>	<p>Feuille de route et loi anti-gaspillage pour une économie circulaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire de 15% de quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010</li> <li>- Augmenter le réemploi et la réutilisation en vue d'atteindre l'équivalent de 5% du tonnage des déchets ménagers en 2030</li> <li>- Augmenter la quantité de déchets ménagers et assimilés faisant l'objet d'une préparation en vue de la réutilisation ou d'un recyclage afin d'atteindre 55 % en 2025, 60 % en 2030 et 65 % en 2035</li> <li>- Réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025, par rapport à 2015, dans la distribution alimentaire et la restauration collective, et de 50% d'ici 2030, par rapport à 2015, dans la consommation, la production, la transformation et la restauration commerciale</li> <li>- Réduire de 30% les déchets non dangereux et non inertes mis en décharge en 2020 par rapport à 2010; et de 50% en 2025</li> <li>- Réduire les quantités de déchets Plan national de réduction des émissions polluantes (décret n°2017-949 du 10 mai 2017): réduction des polluants par rapport aux émissions de 2005</li> </ul>
---	-----------	---	--	---

Au niveau national, la production de DMA est de 581kg/hab en 2017. Hors gravats, la production de DMA est de 526kg/hab. (Source : Ademe, janvier 2021 : La collecte des déchets par le service public en France - Résultats 2017)

Emissions annuelles de SO2 du territoire (t / an)	t / an	<p>Suivi annuel de la qualité de l'air au regard des émissions de polluants que sont les SO2, NOX, COVNM, PM2.5, et définie au niveau national NH3</p> <p>Calcul à effectuer selon la méthode PCIT</p>	<p>Prévention des risques et santé environnementale</p> <p>Lutte contre les pollutions atmosphériques</p> <p>Réduire les émissions de polluants atmosphériques</p>	<p>- SO2 (objectifs : 2020 = -55% / 2025 = -66% / 2030 = -77%)</p> <p>- Nox (2020 = -50% / 2025 = -60% / 2030 = -69%)</p> <p>- COVNM (2020 = -43% / 2025 = -47% / 2030 = -52%)</p> <p>- PM2,5 (2020 = -27% / 2025 = -42% / 2030 = -57%)</p> <p>- NH3 (2020 = -4% / 2025 = -8% / 2030 = -13%)</p> <p>Plan national de réduction des émissions polluantes (décret n°2017-949 du 10 mai 2017): réduction des polluants par rapport aux émissions de 2005</p>
---	--------	--	--	---

Emissions annuelles de Nox du territoire (t / an)	t / an	<p>Suivi annuel de la qualité de l'air au regard des émissions de polluants que sont les SO2, NOX, COVNM, PM2.5, et définie au niveau national NH3</p> <p>Calcul à effectuer selon la méthode PCIT</p>	<p>Prévention des risques et santé environnementale</p> <p>Lutte contre les pollutions atmosphériques</p> <p>Réduire les émissions de polluants atmosphériques</p>	<p>- SO2 (objectifs : 2020 = -55% / 2025 = -66% / 2030 = -77%)</p> <p>- Nox (2020 = -50% / 2025 = -60% / 2030 = -69%)</p> <p>- COVNM (2020 = -43% / 2025 = -47% / 2030 = -52%)</p> <p>- PM2,5 (2020 = -27% / 2025 = -42% / 2030 = -57%)</p> <p>- NH3 (2020 = -4% / 2025 = -8% / 2030 = -13%)</p> <p>Plan national de réduction des émissions polluantes (décret n°2017-949 du 10 mai 2017): réduction des polluants par rapport aux émissions de 2005</p>
---	--------	--	--	---

11\_3

Emissions annuelles de COVNM du territoire (t / an)

Suivi annuel de la qualité de l'air au regard des émissions de polluants que sont les SO2, NOX, COVNM, PM2.5, et définie au niveau national NH3

Calcul à effectuer selon la méthode PCIT

Lutte contre les pollutions

Prévention des risques et santé environnementale

Réduire les émissions de polluants atmosphériques

Plan national de réduction des émissions polluantes (décret n°2017-949 du 10 mai 2017) : réduction des polluants par rapport aux émissions de 2005

- SO2 (objectifs : 2020 = -55% / 2025 = -66% / 2030 = -77%)
- Nox (2020 = -50% /2025 = -60% / 2030 = -69%)
- COVNM (2020 = -43% / 2025 = -47% /2030 = -52%)
- PM2.5 (2020 = -27% /2025 = -42% /2030 = -57%)
- NH3 (2020 = -4% /2025 = -8% / 2030 = -13%)

Plan national de réduction des émissions polluantes (décret n°2017-949 du 10 mai 2017) : réduction des polluants par rapport aux émissions de 2005

11\_4

Emissions annuelles de PM2.5 du territoire (t / an)

Suivi annuel de la qualité de l'air au regard des émissions de polluants que sont les SO2, NOX, COVNM, PM2.5, et définie au niveau national NH3

Calcul à effectuer selon la méthode PCIT

Lutte contre les pollutions

Prévention des risques et santé environnementale

Réduire les émissions de polluants atmosphériques

- SO2 (objectifs : 2020 = -55% / 2025 = -66% / 2030 = -77%)
- Nox (2020 = -50% /2025 = -60% / 2030 = -69%)
- COVNM (2020 = -43% / 2025 = -47% /2030 = -52%)
- PM2.5 (2020 = -27% /2025 = -42% /2030 = -57%)
- NH3 (2020 = -4% /2025 = -8% / 2030 = -13%)

Plan national de réduction des émissions polluantes (décret n°2017-949 du 10 mai 2017) : réduction des polluants par rapport aux émissions de 2005

11\_5

Emissions annuelles de NH3 du territoire (t / an)

Suivi annuel de la qualité de l'air au regard des émissions de polluants que sont les SO2, NOX, COVNM, PM2.5, et définie au niveau national NH3

Calcul à effectuer selon la méthode PCIT

Lutte contre les pollutions

Prévention des risques et santé environnementale

Réduire les émissions de polluants atmosphériques

- SO2 (objectifs : 2020 = -55% / 2025 = -66% / 2030 = -77%)
- Nox (2020 = -50% /2025 = -60% / 2030 = -69%)
- COVNM (2020 = -43% / 2025 = -47% /2030 = -52%)
- PM2.5 (2020 = -27% /2025 = -42% /2030 = -57%)
- NH3 (2020 = -4% /2025 = -8% / 2030 = -13%)

Plan national de réduction des émissions polluantes (décret n°2017-949 du 10 mai 2017) : réduction des polluants par rapport aux émissions de 2005

L'indicateur de fragmentation des espaces naturels mobilise la méthode CUT ou CBC).

Cette méthode qualifie la fragmentation du paysage et se base sur la probabilité que deux points choisis au hasard sur un territoire ne soient pas séparés par une barrière (route ou zone urbanisée par exemple), ce qui peut être interprété comme la possibilité que deux animaux de la même espèce puissent se rencontrer sur le territoire sans avoir à franchir un obstacle. La valeur de l'indicateur diminue avec un nombre croissant de barrières sur le territoire : elle varie entre 0 (quand le territoire est totalement couvert par des infrastructures de transport et/ou des zones urbanisées, c'est-à-dire entièrement fragmenté) et la superficie totale du territoire d'étude  $A_{total}$  (quand le territoire d'étude est sur un seul tenant non fragmenté).

Indicateur de fragmentation des milieux naturels (km<sup>2</sup>)

Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, protection des espèces

Préservation de la biodiversité, Trame verte et bleue

Restaurer et renforcer la biodiversité végétale et animale via les continuités écologiques

Action 39 du Plan biodiversité de 2018 : Viser la résorption de 20 des principaux points noirs (obstacles aux continuités écologiques) identifiés dans les schémas régionaux de cohérence écologique (SRADET maintenant)

Somme des carrés des surfaces de l'ensemble des patchs du territoire d'étude (c'est-à-dire des morceaux d'espaces naturels non fragmentés) rapporté à la surface totale du territoire d'étude.

Consommation annuelle d'espaces naturels, agricoles ou forestiers par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...)

Artificialisation des espaces NAF (ha)

ha

Biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers

Lutte contre l'artificialisation des sols

Réduire le rythme d'artificialisation des sols

Plan national biodiversité : zéro artificialisation nette  
Loi de finances pour 2021 : diviser par deux le rythme d'artificialisation des sols d'ici 2030

Somme des consommations annuelles d'espaces NAF sur les communes du territoire



# ANNEXE 4



**PLAN RECAPITULATIF DES ACTIONS DU CRTE DE CC PORTE OCEANE DU LIMOUSIN**

N° fiche action	Maître d'ouvrage (MO)	Nom de l'action	Description succincte de l'opération	Calendrier prévisionnel de démarrage de l'opération	Montant total de l'opération (en € HT)
<b>Orientation stratégique 1 : Développer l'attractivité et l'identité du territoire</b>					
1.1.1.	EPCI CC POL	Finaliser le projet de la Cité du Cuir (y/c cheminement piétonnier)	Faire aboutir le projet de la cité du cuir, équipement phare en termes d'identité industrielle, de tourisme et de promotion de la filière cuir	2021	7 205 325,00
		Dont : Etude boutique		2021	41 500,00
		Dont : étude retombées économiques		2021	49 985,00
1.1.2	EPCI CC POL	Valoriser l'astrolème de Rochechouart-Chassenon (détail des actions ci-dessous)	Valoriser et rendre plus facilement compréhensible pour le grand public le phénomène de l'astrolème, dans l'optique du projet « Terre et Espace ».	2021	3 326 524,97
		Restauration des bâtiments du CIRIR/ancienne trésorerie		2022	140 000,00
		Travaux de restauration de la Maison de la réserve - Scénographie / installation		2022	106 250,00
		Travaux de restauration de la Maison de la Réserve - Travaux		2022	50 000,00
		Etude de faisabilité projet Terre et Espace		2024	50 000,00
		Réalisation projet terre et espace		2026	2 800 000,00
		Recrutement d'un VTA pour le CIRIR		2021	46 774,97
		Animation et protection du périmètre RNN		annuel	133 500,00
1.2.1	EPCI CC POL	Réfection aire camping-car Oradour/G (bornes électriques, borne à eau, point de vidange)	Travaux d'amélioration et mise à niveau	2023	62 500,00
1.2.2	EPCI CC POL	Etude sur la gestion des équipements touristiques publics	Etude à mener avec SPL département	2023	40 000,00
1.2.3	EPCI CC POL	Participation à la SPL portée par le Département	Entrée au capital de la SPL départementale dédiée au tourisme, afin de mutualiser ingénierie et compétences	2021	130 000,00
1.3.1	EPCI CC POL	Refonte du site internet POL	Modernisation du site institutionnel de la POL	2023	50 000,00
		Restauration de l'église St-Eutrope (Les Salles-Lavauguyon)		2021	870 000,00
		Réhabilitation du village de Biennac		2021	655 439,97
1.4.1	Communes	Réfection de la collégiale de St-Junien, y/c fouilles	Opérations de rénovation et mise en valeur du patrimoine menées par les communes	2023	422 000,00
		Restauration clocher église de St-Martin-de-Jussac		2023	34 512,50
		Réhabilitation ruelles anciennes de Rochechouart		2021	740 413,00
		Dont tranche 1		2022	500 000,00
		Recrutement chef de projet PVD (coût annuel)		2021	6 366,67
1.4.2	CCPOL				
<b>TOTAL AXE 1</b>					<b>14 043 082,11 €</b>

Orientation stratégique 2 : Travailler à un développement durable et solidaire des communes					
2.4.1	Communes	École Joliot Curie Saint-Junien Isolation par l'extérieur	Opérations de rénovation énergétique des bâtiments communaux	2022	175 000,00
		Changement des menuiseries des bâtiments communaux Saint-Victurien		2021	33 408,28
		Remplacement des menuiseries de la salle des fêtes de Chaillac		2021	29 970,00
		Remplacement de la chaudière de l'école d'Oradour/G		2021	8 038,92
2.4.2	Saint-Junien Habitat	Rénovation énergétique des immeubles de Faye (C.U.S)	Rénovation énergétique de 30 logements collectifs de la résidence DEFAVE à Saint-Junien	2022	120 000,00
2.5.1	CC POL	Poursuivre la réhabilitation des réseaux d'eau et assainissement sur la ville de Saint Junien		2022	174 900,00
2.5.2	CC POL	Remplacement canalisations PVC Javerdat et Rochechouart		2021	452 675,00
2.5.3	CCPOL	Sécurisation site eau potable la croix blanche St-Junien		2022	43 625,00
2.5.4	CCPOL	Réhabilitation du réservoir d'eau potable du champ de foire à Saint-Junien		2022	559 341,00
2.6	CCPOL	Rénovation des bâtiments (1ère tranche) de l'île de Chaillac		2023	140 000,00
	CC POL	Projet agro environnemental de l'île de Chaillac		2022	0,00 €
	CC POL	Renforcement rives et pont île de Chaillac		2022	100 000,00
2.7	Commune Saint Junien	Installer des bornes de recharge VAE		2022	37 000,00
2.9	CCPOL	Réaliser un diagnostic agricole du territoire		2023	7 500,00
		Réfection du Mur de soutènement Javerdat			20 000,00
		Réfection du pont Oradour VC 4			25 000,00
2.12	Communes	Réfection du pont route des Poulettes Saint-Junien	Projets portés par les communes		25 000,00
		Réfection du pont de la Brègère St-Martin de Jussac			25 000,00
<b>TOTAL AXE 2</b>					<b>1 976 458,20 €</b>
Orientation stratégique 3 : Favoriser l'accès aux services et aux loisirs à tous, sur l'ensemble du territoire					
3.1.2	Commune de Javerdat	Stade de base-ball Javerdat		2021	160 200,00
3.1.3	Commune de St-Junien	Séparation et régulation du circuit de chauffage à l'accueil de loisirs		2021	22 999,57
3.2.1	CCPOL	Recrutement d'un conseiller numérique		2021	36 000,00
3.3	CCPOL	travaux de réhabilitation bâtiments EPCC	Travaux de rénovation énergétique essentiellement	2023	35 000,00
3.5.2	CCPOL	Installation bloc sanitaire sur aire d'accueil Oradour/G		2022	50 905,00

3.5.3	CCPOL	Installation d'une aire de stationnement sur le sud de la Communauté de Communes	Equilibrer et développer l'offre d'accueil des Gens du Voyage sur le territoire	2022	50 000,00
<b>TOTAL AXE 3</b>					
<b>355 104,57 €</b>					
<b>Orientation stratégique 4 : encourager un développement économique et commercial équilibré</b>					
4.1	CCPOL	Recruter un manager de centre-ville (St-Junien et Rochechouart) (deux ans)		2022	72 000,00 €
4.5	CCPOL	Rénovation énergétique des bâtiments de la pépinière d'entreprise réalisation d'une Voie de liaison Zone des Martines/La Vergne (1ère tranche)	Isolation et amélioration de l'efficacité énergétique des ateliers	2024	20 000,00 €
4.6	CCPOL	réalisation d'une Voie de liaison Zone des Martines/La Vergne (2ème tranche)	Liaison routière	2021	572 600,00 €
4.4	CCPOL	Aménagement des bords de Vienne et de Glane (St-Junien)	dépenses de démolition liées à un projet de réaménagement global des friches industrielles Quai des Mégisseries en bord de Vienne	2022	139 300,00 €
<b>TOTAL AXE 4</b>					
<b>2 164 325,00 €</b>					

